

Master of Science in Geography

Enjeux et perceptions locales des prestations paysagères dans le site UNESCO *Lavaux, vignoble en terrasses*

Étude de cas dans la commune de Bourg-en-Lavaux

Lorraine Hamon
Sous la direction de la Prof. Gretchen Walters
et du Prof. Emmanuel Reynard



Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. À ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur-e sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable.

Je déclare sur l'honneur avoir déposé la version finale corrigée de mon manuscrit.



Table des matières

Table des matières.....	3
Table des figures	4
Table des tableaux.....	5
Résumé.....	6
Abstract.....	6
Remerciements	7
Liste des abréviations	8
Déclaration éthique.....	8
1 Introduction.....	9
1.1 Le concept du paysage.....	9
1.2 La gestion du paysage en Suisse.....	11
1.3 Questions de recherche.....	13
2. Cadre conceptuel et théorique.....	14
2.1 Le paysage analysé par la géographie.....	15
2.2 L'approche des prestations paysagères	17
Plaisir esthétique.....	19
Détente et santé	19
Attrait du cadre de vie et de travail	19
Identification et sentiment d'appartenance	20
Biodiversité.....	20
3 Zone d'étude et méthodologie	21
3.1 Site de recherche : <i>Lavaux, vignoble en terrasses</i>	21
3.2 Historique de la préservation du site.....	23
3.3 Les enjeux de la gestion paysagère à Lavaux	26
3.4 Quelques données démographiques.....	30
3.5 Cadre opératoire de collecte de données.....	31
3.5.1 Questionnaire.....	32
3.5.2 Traitement des données.....	33
3.6 Limites.....	34
4 Résultats.....	35
4.1 Les données obtenues.....	35
4.2 Les prestations paysagères perçues	39
Plaisir esthétique.....	39
Attrait du cadre de vie et de travail	42

Détente et santé	44
4.3 Résultats des tests de corrélation entre les facteurs socio démographiques et la perception des prestations paysagères de Lavaux.....	45
5 Discussion.....	48
5.1 La perception des prestations paysagères.....	48
5.1.1 Les représentations culturelles et symboliques.....	49
5.1.2 Emotions et sentiments	50
5.2 Les enjeux perçus	50
5.3 Corrélations.....	56
6 Recommandations d'utilisation du concept des prestations paysagères pour la planification du paysage.....	56
7 Conclusion.....	58
8 Sources citées :	61
9 Annexes	71
Annexe 1 : Questionnaire.....	71

Table des figures

Figure 1: Modèle des quatre pôles et six dimensions du paysage du PNR 48.....	18
Figure 2: Vue de Lavaux (© N. Brantschen, 2021).	22
Figure 3: Délimitations de "Lavaux, vignoble en terrasses", bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial	25
Figure 4: Évolution de la population des communes incluses dans la délimitation de Lavaux	28
Figure 5: Délimitations de la commune de Bourg-en-Lavaux.....	31
Figure 6: Proportion des secteurs d'activité des répondants.....	36
Figure 7: Comparaison de la proportion d'emplois par secteurs entre la commune de Bourg-en-Lavaux et les répondants de l'étude	37
Figure 8: Occurrence de mention des PP dans la description des photos.	37
Figure 9: Moyenne des scores normalisés des perceptions des prestations dans la partie 2 du questionnaire.....	38
Figure 10: Pourcentage de répondants ayant coché les options de réponses à "Lavaux me procure :".	39
Figure 11: Moyenne des scores de perceptions selon le genre.	47
Figure 12: Moyenne des perceptions selon la catégorie d'âge. ¹²	47

Table des tableaux

Tableau 1: Définition des prestations paysagères	21
Tableau 2: Cadre de la recherche	32
Tableau 3: Catégorisation des éléments et enjeux liés aux prestations paysagères.....	33
Tableau 4: Catégorisation des réponses à "Lavaux me procure : " selon les quatre prestations paysagères.....	34
Tableau 5: Corrélations significatives entre prestations et variables sociodémographiques	46



Résumé

Face à l'urgence climatique et aux pressions anthropiques croissantes, la préservation de la qualité des paysages est menacée. Reconnaître la valeur des paysages et leur contribution au bien-être humain apparaît comme une condition essentielle à leur conservation. Les paysages offrent une variété de services essentiels à la société, et constituent une ressource importante pour de nombreux acteurs avec des intérêts et besoins variés. Malgré l'importance cruciale des services culturels et immatériels dans les processus décisionnels et les stratégies de préservation, ces derniers restent sous-évalués par rapport aux services tangibles. L'approche des prestations paysagères présente un haut potentiel en tant qu'outil d'analyse, de communication et de coordination entre les différents acteurs chargés de la gestion et de la planification du paysage. Cette étude a pour objectif l'identification des prestations paysagères de Lavaux ainsi que leur perception par la population locale. À travers la diffusion d'un questionnaire auprès des habitants de Bourg-en-Lavaux, cette étude analyse également l'impact des facteurs sociodémographiques sur ces perceptions et les enjeux qui en découlent. Les résultats révèlent la perception prédominante des éléments esthétiques, et illustrent la complexité des enjeux liés à la gestion du paysage. Ce travail met en lumière l'importance d'intégrer les perceptions locales dans la gestion et la préservation des paysages culturels, afin de concilier développement territorial et bien-être des populations.

Mots-clés : Paysage, prestations paysagères, Lavaux, perception, gestion du paysage

Abstract

Given the climate emergency and increasing anthropogenic pressures, the preservation of landscape quality is under threat. Recognizing the value of landscapes and their contribution to human well-being is essential for their conservation. Landscapes provide a wide range of vital services to society and represent a significant resource for various stakeholders with diverse interests and needs. Despite the crucial role of cultural and intangible services in decision-making processes and conservation strategies, these services remain undervalued compared to tangible ones. The landscape services approach holds great potential as a tool for analysis, communication, and coordination among the different actors involved in landscape management and planning. This study aims to identify the landscape services of Lavaux and understand how they are perceived by the local population. Through the distribution of a questionnaire among the residents of Bourg-en-Lavaux, the study also examines the impact of sociodemographic factors on these perceptions and related issues. The results highlight the predominant perception of aesthetic elements and illustrate the complexity of issues related to landscape management. This work emphasizes the importance of integrating local perceptions into the management and preservation of cultural landscapes to balance territorial development with the well-being of populations.

Keywords : Landscape, landscape services, Lavaux, perception, landscape management

Remerciements

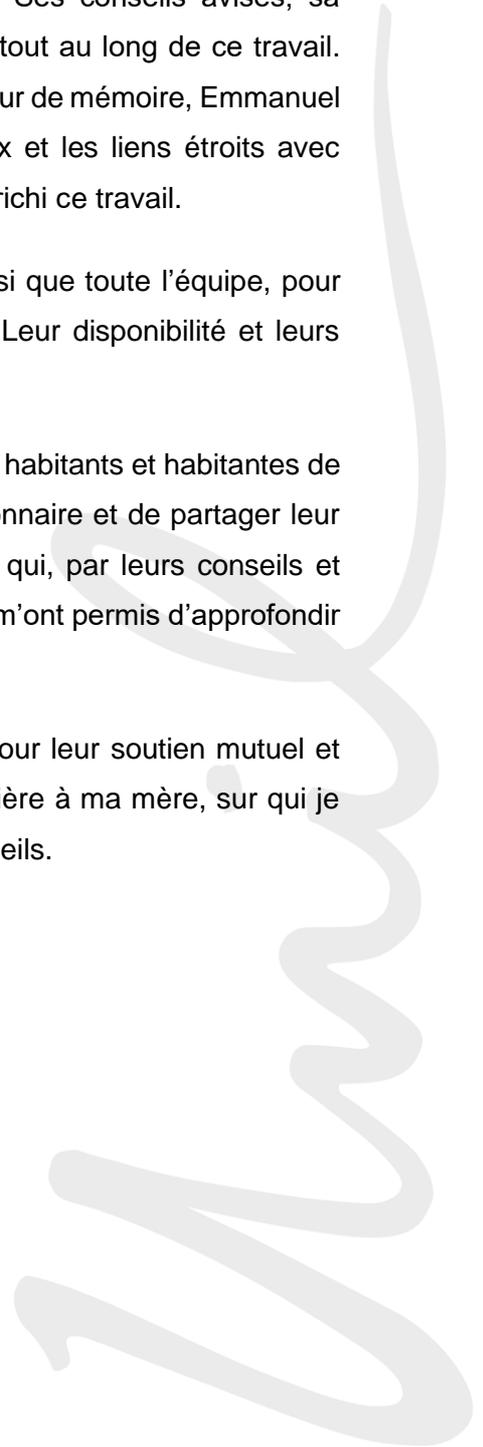
La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans le soutien et l'implication de nombreuses personnes, auxquelles je souhaite exprimer toute ma gratitude.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement ma directrice de mémoire, Gretchen Walters, pour avoir accepté de m'accompagner dans ce projet. Ses conseils avisés, sa disponibilité et son soutien constant ont été d'une aide précieuse tout au long de ce travail. J'adresse également mes sincères remerciements à mon co-directeur de mémoire, Emmanuel Reynard, dont les connaissances approfondies du site de Lavaux et les liens étroits avec l'association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) ont grandement enrichi ce travail.

Je remercie particulièrement Vincent Bailly, directeur de LPm, ainsi que toute l'équipe, pour leur aide précieuse et leur soutien dans la collecte de données. Leur disponibilité et leurs conseils ont été essentiels à l'avancement de ce projet.

D'autre part, je tiens également à exprimer ma reconnaissance aux habitants et habitantes de Bourg-en-Lavaux qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire et de partager leur perception du paysage. Je remercie aussi toutes les personnes qui, par leurs conseils et informations transmis par e-mail ou lors de rencontres informelles, m'ont permis d'approfondir ma compréhension du sujet.

Enfin, je souhaite remercier sincèrement mes amis et collègues pour leur soutien mutuel et leurs conseils tout au long de cette aventure. Une pensée particulière à ma mère, sur qui je peux toujours compter, pour son soutien constant et ses bons conseils.



Liste des abréviations

CCL : Commission consultative de Lavaux

Cst-VD : Constitution vaudoise

DGE : Direction générale de l'environnement

FNS : Fonds national suisse

IFP : Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale

IVS : Inventaire fédéral des voies de communication historiques

ISOS : Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse

LLavaux : Loi sur le plan de protection de Lavaux

LPm : Association Lavaux Patrimoine mondial

LPN : Loi fédérale sur la protection de la nature

MEA : Millenium ecosystem assessment

OFEV : Office fédéral de l'environnement

OFS : Office fédéral de la statistique

ONU : Organisation des Nation unies

PAC : Plan d'affectation cantonal

PNR48 : Programme National de Recherche "*Paysages et habitats de l'arc alpin*"

PP : Prestation paysagère

PPL : Plan de protection de Lavaux

PPS : Inventaire des prairies et pâturages d'importance nationale

SE : Service écosystémique

STATVD : Statistique Vaud

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNIL : Université de Lausanne

SIGPP : Système d'Information Géographique à Participation Publique

Déclaration éthique

Dans ce document le masculin est utilisé à titre générique, tous les titres et fonctions doivent être entendus comme masculins et féminins.

1 Introduction

1.1 Le concept du paysage

Au vu de l'urgence climatique ainsi que de la multitude de pressions anthropiques pesant sur les écosystèmes et les paysages, la reconnaissance de leur valeur et contribution au bien-être des humains est plus urgente que jamais (Pascual et al., 2023 ; van Zanten et al., 2014 ; Wartmann & Purves, 2018). En effet, il est reconnu que les paysages contribuent à la qualité de vie et au bien-être des individus, constituant une ressource importante pour de nombreux acteurs avec des intérêts et besoins variés (Backhaus, 2011 ; Gerber & Hess, 2017 ; Suškevičs et al., 2023 ; Westerink et al., 2017). Les paysages agricoles, constitués d'une mosaïque de terrains agricoles, d'habitations parsemées, d'infrastructures et d'habitats semi-naturels, sont sources de nombreux services pour la société (Reynard, 2023 ; Suškevičs et al., 2023), dont des services d'approvisionnement (ex : produits agricoles, matériaux bruts), de régulation (ex : contrôle des nuisibles/ de pathogènes, pollinisation), de support (ex : support pour la biodiversité) ou culturels (ex : Inspiration, bien être, plaisir esthétique) (Suškevičs et al., 2023 ; Keller et al., 2019b ; Nahrath, 2008 ; van Zanten et al., 2014). Ratifiée en 2013 par la Suisse, la Convention européenne du paysage souligne justement ce rôle qu'endosse le paysage en tant que porteur d'éléments contribuant au bien-être de la société et de l'individu. Bien que l'importance des services culturels et intangibles soit généralement reconnue, leur évaluation est pourtant moins importante que celle des services tangibles, en particulier pour les éléments difficilement mesurables (Briceño et al., 2016 ; de Groot et al., 2010 ; Fagerholm et al., 2012 ; Milcu et al., 2013 ; van Zanten et al., 2014 ; Wartmann & Purves, 2018). Or, de nombreux travaux de recherche soulignent l'importance de leur prise en compte lors des processus de décision afin de garantir leur préservation (Bastian et al., 2014 ; de Groot et al., 2010 ; Fagerholm et al., 2012 ; Milcu et al., 2013 ; Pascual et al., 2023).

Ainsi, le développement et la qualité des paysages sont étroitement liés aux interactions humaines avec leur environnement (Backhaus, 2011 ; Keller et al., 2019b). Différents éléments contribuent au façonnement du paysage, dont les diverses utilisations qu'en feront les différents acteurs. Ces éléments comprennent entre autres le secteur immobilier, l'agriculture et les infrastructures touristiques. Or, ces derniers ne contribuent pas nécessairement au développement d'un meilleur cadre de vie, et peuvent entrer en conflit, ayant des objectifs et intérêts différents (Keller et al., 2019b ; Nahrath, 2008). En effet, les paysages sont aujourd'hui plus que jamais menacés par de nombreuses pressions, allant de la pression démographique, l'expansion urbaine (créant des conflits d'usage), l'abandon de terrains agricoles, le changement climatique... le tout réduisant la qualité et diversité de ces

derniers (Backhaus, 2011 ; Keller et al., 2019b ; Suškevičs et al., 2023 ; Nahrath, 2008 ; Zhang et al., 2013). De plus, des facteurs autant endogènes qu'exogènes des délimitations du paysage pourront avoir des conséquences sur ce dernier, tels que les politiques de gestion du paysage, ou la pollution de l'air (Arts et al., 2017). La multitude d'acteurs ayant des intérêts et des perceptions divergentes du paysage est souvent source de conflits d'intérêts et d'incompréhension lors de la gestion du paysage (Backhaus, 2011 ; Gerber & Hess, 2017 ; Nahrath, 2008 ; Suškevičs et al., 2023 ; Westerink et al., 2017). Par ailleurs, les facteurs à l'origine de pressions sur les services culturels diffèrent entre les pays dits du Sud et du Nord (Milcu et al., 2013). En effet, les pays à bas revenus sont généralement davantage impactés par la corruption ou le manque de budget, tandis que les pays dits industrialisés sont surtout impactés par des facteurs de changement liés à la science ou les nouvelles technologies (Milcu et al., 2013).

Aucun consensus scientifique ne s'accorde sur une définition claire du paysage, qui prend un tout autre sens selon la discipline et la sensibilité des chercheurs l'employant (Backhaus, 2011 ; Droz & Miéville-Ott, 2005b). Outre son caractère visuel qui réduit le paysage à ses éléments physiques, la notion de paysage est également composée des phénomènes naturels à l'origine de leur formation, ainsi que des interactions qu'ont les humains avec leur environnement (Backhaus, 2011 ; Claval, 2012). En effet, l'action humaine modèle le paysage et en retour, les formes qu'il revêt influencent les sociétés, en contraignant et guidant leur activité et en forgeant leur culture (Claval, 2012). Plus spécifiquement, la Convention européenne du paysage (2000) considère les acteurs politiques, économiques, les spécialistes du paysage et les populations locales simultanément comme des acteurs et des spectateurs du paysage. Ainsi, en plus d'être à l'origine d'impacts négatifs ou positifs sur celui-ci, l'humain ferait partie intégrante du paysage (Berque, 1984 ; Vallés-Planells et al., 2014). Certains auteurs complètent cette définition, ajoutant que le paysage serait une construction sociale, qui inclut des symboles et interprétations culturelles évoluant dans le temps (ex : Claval, 2012 ; Cosgrove & Daniels, 1988 ; Roger, 2017). Il est constitué d'autres éléments intangibles, tels que le sentiment d'appartenance, les contestations, les négociations, les institutions ou le symbolisme (Backhaus, 2011). Au-delà de son aspect visuel, le paysage serait aussi influencé par la perception de l'observateur (Berque, 1994 ; Vallés-Planells et al., 2014). Or, la perception du paysage serait elle-même influencée par différents éléments, allant de facteurs personnels, à une appartenance sociale et culturelle (Berque, 1984 ; Claval, 2012 ; Hedblom et al., 2020 ; Miéville-Ott et Droz, 2010 ; Rochefort, 1974). Ainsi, Berque (1994, p. 6) définit le paysage comme « une entité subjective et dynamique, où nature et société, regard

et environnement sont en constante interaction. ». Pour toutes les raisons énumérées précédemment, l'identification de paysages dans leur totalité est donc difficile, voire impossible, étant influencée par de nombreux facteurs ne pouvant être facilement identifiés, ce qui peut impacter les politiques de gestion du paysage (Backhaus, 2011). Ainsi, la définition sur laquelle se fonde cette étude est celle exprimée dans l'article 1.a de la Convention européenne du paysage : « (le) "Paysage" désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » (Conseil de l'Europe sur le paysage, 2018).

1.2 La gestion du paysage en Suisse

À l'origine, la gestion du paysage ne tenait compte que des éléments spatiaux et physiques (Arts et al., 2017). En alternative aux approches conventionnelles ne tenant compte de la multitude des secteurs impliqués, de la complexité des problématiques et des inégalités à l'accès aux ressources, ainsi que les différentes échelles qu'une mesure peut impacter, des approches paysagères intégrant une philosophie de partage des terres sont progressivement mises en avant dans le domaine scientifique et dans la pratique (Arts et al., 2017). Selon ces nouvelles approches, la gestion du paysage doit se faire dans un processus de négociation entre les différents points de vue et besoins des acteurs concernés (Backhaus, 2011). En plus des services que fournissent les éléments physiques du paysage, la gestion du paysage devrait inclure également les éléments intangibles et socio-culturels, jusqu'ici négligés au vu de la difficulté de leur attribuer une valeur mesurable (Arts et al., 2017 ; Diaz, 2018 ; Fagerholm et al., 2012 ; LPm & UNIL, 2023). Bien que ces éléments soient de plus en plus pris en compte lors de la planification de la gestion du paysage, encore très peu de documentations leur sont consacrés (Hedblom et al., 2020). Or, la compréhension de l'importance et la signification culturelle qu'attribue une population à son environnement est essentiel afin d'établir une planification du paysage qui soutient le bien-être des individus (Relph, 1976 ; Tuan, 1977). Pour une gestion du paysage collaborative, bottom up, et visant l'émancipation des communautés, l'intégration de méthodes participatives incluant les différents acteurs concernés est donc essentielle (Fagerholm et al., 2012). Selon ces auteurs, c'est même une étape nécessaire afin d'identifier ces éléments intangibles qu'offre le paysage.

En Suisse, les diverses problématiques évoquées ci-dessus sont particulièrement présentes au sein de ses paysages les plus densément peuplés (OFEV, 2020). Les paysages suisses font notamment face à de rapides changements, liés à l'urbanisation croissante qui contribue au mitage du paysage, à l'augmentation de constructions de voies de communication et au recouvrement des sols par des matériaux étanches tels qu'utilisés dans la construction de

routes ou de bâtiments (OFEV, 2020). Pour ce qui est des paysages principalement constitués de surfaces agricoles, le changement de pratique agricole ainsi que l'abandon de terrains en particulier entraînent une détérioration de la qualité et des éléments constitutifs du paysage (OFEV, 2020). Selon l'Office fédéral de l'environnement (2020), les pressions sur les paysages perdureront, voire s'intensifieront en raison de l'amplification de la mondialisation, la numérisation, l'individualisation, la transition démographique et le changement climatique.

Afin de répondre à ces problématiques, de nombreuses initiatives ont été mises en place afin d'encourager la préservation des paysages agricoles. Plus généralement, des programmes de protection des paysages ont été développés au niveau national et international. En Suisse, les paysages sont reconnus et protégés selon la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) du 1^{er} juillet 1966 (RS 451). Selon l'art. 1 al. a de la LPN, la loi a pour but de « ménager et de protéger l'aspect caractéristique du paysage et des localités, les sites évocateurs du passé, les curiosités naturelles et les monuments du pays, et de promouvoir leur conservation et leur entretien ». L'article 5 précise la responsabilité de la Confédération dans l'établissement d'inventaires d'objets d'importance nationale, tels que l'*Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale* (IFP), mis en place dès 1977. Regroupant actuellement 162 des paysages les plus précieux, il vise à les préserver (Keller et al., 2019b). Selon une évaluation de l'unité de contrôle administrative parlementaire, les objectifs de l'IFP sont pourtant loin d'être atteints (Parlamentarische Verwaltungskontrolstelle, 2003). La complexité de la gouvernance, impliquant différents niveaux de responsabilité, ainsi que des objectifs de protection vagues en seraient les causes (Keller et al., 2019b). La mise à jour de l'ordonnance de l'IFP et des objectifs de protection de chaque site en 2017 a fourni à l'OFEV l'opportunité de pourvoir aux cantons ainsi qu'à de nombreuses communes de nouveaux outils, visant la valorisation des paysages. L'un de ces outils a introduit la notion de *prestations paysagères* (Keller et al., 2019b).

La notion est dérivée du concept des services écosystémiques (SE), qui est un outil de mesure de la contribution des écosystèmes envers le bien-être des sociétés et des individus (Bennett et al., 2015 ; de Groot et al., 2010 ; Diaz et al., 2018 ; Ellis et al., 2019 ; MEA, 2005 ; Rives et al., 2016). En attribuant une valeur écologique, monétaire ou sociale à la nature, l'outil a pour but de sensibiliser les sociétés humaines à l'importance du rôle du fonctionnement des écosystèmes pour la société (de Groot et al., 2010 ; Rives et al., 2016). En effet, lorsque les bénéfices qu'offre la nature sont pris en compte lors des processus de gestion du paysage, on favorise également la négociation de concessions ainsi qu'une gouvernance du territoire équitable (Cracco et al., 2024). La notion de prestations paysagères (PP) représente pour sa

part la contribution du paysage ainsi que des éléments au bien-être des humains, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique (Keller & Backhaus, 2020). Il permet ainsi d'étendre l'échelle d'un écosystème à celle d'un paysage, et d'intégrer la dimension sociale des paysages ainsi que d'éléments du paysage issus de phénomènes naturels et anthropiques (Vallés-Planells et al., 2014 ; Westerink et al., 2017).

Dans la planification du paysage, l'utilisation de la notion de *paysage* plutôt que d'*écosystème* serait plus pertinente, le grand public étant plus familier avec le concept (Bastian et al., 2014 ; Keller et al., 2019b ; Suškevičs et al., 2023 ; van Zanten et al., 2014 ; Westerink et al., 2017). Le concept est également utile à un niveau opérationnel, en tant qu'outil de coordination entre les différents acteurs chargés de la gestion et de la planification du paysage (Bastian et al., 2014 ; Keller et al., 2019a). En plus d'être un outil efficace d'analyse du paysage, l'approche des prestations paysagères serait également un outil de communication, permettant d'accroître la compréhension des services qu'offrent les paysages par le public, les visiteurs, ainsi que les populations locales (Bastian et al., 2014 ; Keller et al., 2019b). En nommant et décrivant les différentes prestations paysagères d'un paysage, il est rendu possible d'établir une compréhension partagée des enjeux correspondants, ainsi que de la façon dont les différents acteurs y sont liés (Keller et al., 2019b). Or, de nombreux chercheurs affirment qu'une meilleure compréhension sensibilise les personnes à l'importance de ces services, ce qui les incite ensuite à agir davantage pour leur protection ou pour les développer de manière durable (Arts et al., 2017 ; Keller et al., 2019b ; Westerink et al., 2017). Par ailleurs, l'intégration d'une étude de la perception de ces prestations paysagères par les différents acteurs concernés permet d'identifier quels bénéfices ces derniers tirent du paysage, ainsi que d'obtenir une meilleure compréhension des différents enjeux. En prenant en compte ces différentes perceptions lors de la planification de la gestion du paysage, on tend également à une meilleure prise en compte des différents besoins des parties prenantes (Fagerholm et al., 2012 ; Relph, 1976). Selon Keller et al. (2019b), la perception des prestations paysagères par les différents acteurs concernés devrait donc être le point de départ de l'analyse des services paysagers d'un paysage spécifique. En effet, selon Backhaus (2011), afin d'éviter tout biais et renforcement des rapports de force, il est nécessaire que les politiques de gestion du paysage négocient entre ces différentes perceptions et besoins des parties prenantes.

1.3 Questions de recherche

En Suisse, le site de *Lavaux, vignoble en terrasses* est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2007 dans la catégorie des paysages culturels vivants évolutifs (Mitchell et al., 2011 ; UNESCO, s.d. a). En tant que paysage agricole et touristique, il fait face

à de nombreux enjeux liés à de tels paysages (Marcotte & Bourdeau, 2010 ; van Zanten et al., 2014 ; Keller et al., 2019a). Mandatée par l'OFEV, une étude a été menée par les universités de Lausanne et de Zurich en 2018-2019, afin d'identifier ses prestations paysagères (Keller et al., 2019a). Se basant sur des entretiens avec des répondants issus des différents groupes d'acteurs, l'étude n'a cependant pas directement investigué la perception de la population locale. L'identification de ses prestations paysagères ainsi que de leur perception par la population locale permettant une meilleure compréhension du paysage devrait contribuer aux processus de planification du paysage (Reynard & Clivaz, 2020). La pertinence de cette étude réside également dans la compréhension d'enjeux inhérents à un tel paysage, pouvant avoir une influence sur la perception et la planification de celle-ci.

Ainsi, la question de recherche de cette étude est :

Quelles sont les prestations paysagères de Lavaux ?

La perception des différents acteurs impliqués faisant partie intégrante de ces prestations, l'une des sous-questions de recherche est :

De quelle façon la population locale perçoit-elle les prestations paysagères de Lavaux ?

Afin d'identifier pleinement quels facteurs ont influencé cette perception, la deuxième sous-question est :

De quelle manière les facteurs sociodémographiques ont-ils une influence sur cette perception ?

Enfin, afin d'en saisir pleinement les différents enjeux qui pourraient également avoir une influence sur ces perceptions, une troisième sous-question de recherche s'ajoute :

Quels sont les enjeux liés à la planification du paysage, et de quelle façon influencent-ils cette perception ?

2. Cadre conceptuel et théorique

Ce chapitre expose le cadre conceptuel et théorique qui soutient cette étude. Il y présente et définit les trois approches géographiques mobilisées : culturelle, humaniste, radicale, ainsi que l'approche des prestations paysagères. Les différentes catégories de prestations paysagères y sont également détaillées.

2.1 Le paysage analysé par la géographie

Le paysage est l'un des sujets de prédilection de l'analyse géographique (Rocheftort, 1974). D'abord essentiellement concentré sur ses éléments tangibles, ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle que la géographie s'intéresse à ses éléments intangibles et culturels (Arts et al., 2017 ; Cosgrove & Jackson, 1987 ; Nahrath, 2008). Considérant le paysage comme une matrice de la culture, on commence à s'interroger sur l'effet qu'a l'individu sur le paysage, mais également celui qu'a ce dernier sur l'individu (Berque, 1984 ; Brunet, 1974 ; Claval, 2012 ; Rimbart, 1973 ; Rocheftort, 1974). Plus encore, il est progressivement reconnu que la perception du paysage change selon l'individu et l'imaginaire collectif (Rocheftort, 1974). Par conséquent, **l'approche culturelle** s'intéresse à la manière dont les individus perçoivent le monde, mais aussi à la façon dont ils le vivent, le chargent de leurs passions et intérêts, et l'investissent en s'adaptant au paysage ou en le modelant (Claval, 2012). Plus précisément, elle explore comment les cultures façonnent les paysages et, inversement, comment les paysages influencent celles-ci (Sauer, 1925). Carl O. Sauer, l'un des pionniers de cette approche, a introduit le concept de paysage culturel en mettant l'accent sur l'interaction entre les activités humaines et l'environnement physique. Selon Sauer, le paysage culturel est façonné par une culture donnée dans un environnement naturel spécifique (Sauer, 1925). De ce fait, la géographie culturelle s'intéresse aux symboles, aux traditions et aux identités locales qui se manifestent dans l'espace géographique (Cosgrove & Jackson, 1987). Elle examine comment les éléments culturels sont intégrés dans le paysage et s'interroge sur la façon dont ils contribuent à la formation d'un sentiment d'appartenance chez les habitants.

Après une première apparition au début du 20^{ème} siècle, la géographie culturelle gagne un renouveau de popularité en France dans les années 70, revendiquant des méthodes se recentrant sur l'humain, ses valeurs et ses expériences. Elle émerge en réaction à une forte période de popularité des approches positivistes et de la géographie quantitative des années 60, critiquées pour leur abus des méthodes mathématiques et statistiques dévalorisant toute donnée non quantifiable, et pour leur approche dogmatique, abstraite et trop étroite (Seguin & Sanguin, 1981). Selon Claval (Chapitre 12, 2012), l'analyse du paysage doit se faire sous une grille de lecture symbolique, fonctionnelle, esthétique et archéologique. Lors de son analyse, il est nécessaire de tenir compte que la perception d'un paysage se fait par la vue, l'ouïe et l'odorat, et est influencée par le langage et la culture, mais également par des systèmes d'interprétation (Claval, chapitre 12, 2012). L'étude du paysage est l'une des premières disciplines bénéficiant de ce renouveau, encourageant l'émergence de formes rénovées

d'analyse régionales, s'appropriant certains principes de l'approche (Claval, chapitre 13, 2012).

Sous **sa forme humaniste**, l'approche culturelle des paysages met l'accent sur l'expérience subjective des individus et leur relation personnelle avec les lieux. Dans sa critique des approches positivistes et quantitatives, elle reproche aux scientifiques la recherche d'explications causales et de lois du comportement humain, faisant fi de la liberté de choix inhérente à la nature humaine (Seguin & Sanguin, 1981). Influencée par la phénoménologie et l'existentialisme, cette approche étudie les perceptions, les émotions et les significations que les personnes attribuent aux espaces (Relph, 1976). D'après Yi-Fu Tuan, figure clé de cette école de pensée, l'espace devient un lieu lorsqu'il s'*humanise*, et ce à travers des activités humaines, des souvenirs ou des émotions (Tuan, 1977). Ainsi, cette perspective considère que les lieux ne sont pas seulement des contextes physiques, mais aussi des constructions mentales et émotionnelles. Elle explore comment les individus développent des attachements affectifs aux lieux, et la façon dont ces derniers influencent leur identité et leur bien-être (Relph, 1976).

Sa forme radicale adopte une approche critique, qui vise à révéler et à contester les structures de pouvoir et les inégalités sociales inscrites dans l'espace géographique. Influencée par le marxisme et les théories critiques, elle analyse comment le capitalisme et les relations de pouvoir produisent des espaces inégaux (Harvey, 1973). En tant que théoricien principal de cette approche, David Harvey affirme que la discipline de la géographie ne peut rester neutre face aux inégalités sociales qu'elle observe (Harvey, 1973). Cette approche affiche souvent un engagement revendiqué, visant à promouvoir la justice sociale et spatiale en étudiant les processus socio-économiques qui conduisent à la marginalisation de certaines populations (Peet, 1977).

Ces différentes approches, s'inscrivant dans la discipline de la géographie, permettent une analyse poussée des perceptions de lieux et paysages. Par son analyse des pratiques et significations culturelles associées aux espaces et aux lieux, la géographie culturelle procure des outils d'analyse, permettant de mieux comprendre les significations culturelles collectives façonnant la perception du paysage. Pour sa part, la géographie humaniste, offre une piste d'exploration des expériences et ressentis individuels et subjectifs, en se basant sur le ressenti et l'attachement à un lieu. La géographie radicale apporte une approche davantage holistique, identifiant les différentes dimensions socio-économiques et relations de pouvoirs pouvant

influencer les perceptions de lieux. Dans le cadre de cette étude, ces différentes approches de la géographie offrent des pistes d'interprétation des perceptions récoltées.

2.2 L'approche des prestations paysagères

En Suisse, de nombreux travaux ont été menés sur les paysages, notamment dans le cadre du Programme National de Recherche : Paysages et habitats de l'arc alpin (PNR 48)¹. Mis en place en 1999, il a eu pour but « d'identifier les causes endogènes et exogènes des changements des paysages et habitats de l'arc alpin et de proposer des recommandations et des actions afin d'encourager un développement durable de ces derniers. » (Miéville-Ott & Droz, 2010 ; FNS, 2025). Ce programme est lancé sur la base de différents constats concernant la recherche, dont ceux relevant que l'approche paysagère repose surtout sur les sciences naturelles et peu sur les sciences humaines et sociales, que la dimension culturelle du paysage demeure sous-représentée et que l'élaboration de procédures de gestion du paysage se basant sur des méthodologies participatives doit être menée (Miéville-Ott & Droz, 2010).

Bien qu'elle demeure moins représentée que l'approche des services écosystémiques, l'étude des services culturels constitue un champ de recherche en constante évolution, représenté au travers de nombreuses disciplines (Milcu et al., 2013). Cependant, les études tenant compte des perceptions des acteurs concernés sont encore peu nombreuses, pire encore pour celles tenant compte des perceptions de différents groupes d'acteurs (Hedblom et al., 2020 ; Suškevičs et al., 2023). Bien que la reconnaissance récente par l'OFEV (2020) des éléments culturels du paysage en tant qu'éléments essentiels au bien-être de l'individu et de la société, et comme devant être identifiés et préservés, témoigne d'une progression de la reconnaissance, la production de documentation les concernant reste cependant restreinte (Hedblom et al., 2020 ; Milcu et al., 2013).

En 2019, un projet de recherche intitulé *Prestations paysagères dans les paysages d'importance nationale* mandaté par l'OFEV, a eu pour objectif l'identification des prestations paysagères perçues et considérées par différents groupes d'acteurs de cinq sites inscrits à l'IFP (Keller et al., 2019a). Notre étude s'inscrit dans la continuité de ce projet, en se basant sur ses résultats afin d'évaluer les perceptions paysagères de Lavaux ainsi que leur perception par la population locale. Keller et al. (2019a) classent les prestations paysagères en quatre

¹ <https://www.snf.ch/fr/MTVX3MkCDUK6zQkO/page/pointrecherche/programmes-nationaux-de-recherche/pnr48-paysages-et-habitats-de-larc-alpin>, consulté le 6 janvier 2025

catégories de services : le plaisir esthétique (1), la détente et la santé (2), le sentiment d'appartenance et d'identification (3), et l'attrait du cadre de vie et de travail (4). Un cinquième service est celui de Support pour la biodiversité, bénéficiant indirectement aux humains en tant que porteur de chacune des autres prestations. Pour sa part, l'un des rapports finaux du PNR 48 (Backhaus et al., 2007) propose un modèle constitué de quatre pôles et de six dimensions du paysage (Figure 1). Ces quatre pôles sont : l'individu, la société, la nature et la culture, déterminant l'approche scientifique utilisée (Backhaus, 2011). Tandis que les six dimensions sont les dimensions corporelle et sensorielle (1) ; esthétique (2) ; de l'identification (3) ; politique (4) ; économique (5) ; et écologique (6), caractérisant quant à elles les différentes relations existant entre le paysage et l'humain (Backhaus et al., 2007 ; Backhaus, 2011). Bien qu'il soit complexe de délimiter clairement chacune des prestations paysagères, celles-ci étant souvent étroitement liées, la définition des prestations paysagères est présentée ci-dessous, en se basant sur l'étude de Keller et al. (2019a), mais également à partir des conclusions du programme national de recherche 48. Tel qu'on le comprendra plus bas, les différentes prestations s'influencent mutuellement. À titre d'exemple, l'attachement personnel à un paysage peut influencer la perception esthétique de ce dernier. Le plaisir esthétique procuré par un paysage aura lui-même une influence considérable sur l'attrait du cadre de vie et de travail. Par conséquent, la modification de l'une aura des effets sur l'autre, qu'ils soient positifs ou négatifs.

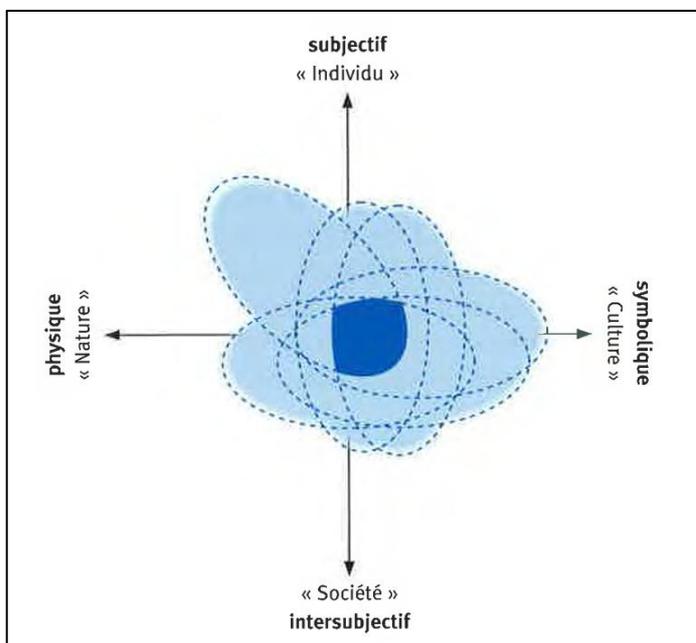


Figure 1: Modèle des quatre pôles et six dimensions du paysage du PNR 48²

² Source : créé par Backhaus et al. (2007)

Plaisir esthétique

Selon Keller et al. (2019a), la perception esthétique d'un paysage se fait à travers tous les sens et est influencée par plusieurs facteurs tels que la singularité, la beauté et la diversité. Le plaisir esthétique procuré par un paysage dépend à la fois de son aspect visuel attrayant, ainsi que du bien-être ressenti lors d'une activité au cœur du paysage. Les recherches ayant étudié les préférences humaines concernant des paysages considérés par une majorité comme *beaux* indiquent des préférences pour des paysages similaires à des parcs, intégrant à la fois des bosquets, ainsi que des espaces ouverts offrant une vue sur un plan d'eau (Hedblom et al., 2020 ; Keller et al., 2019a). Cependant, il existe également des préférences, culturelles et individuelles. En effet, un paysage qui collectivement ne sera pas qualifié de *beau*, pourra l'être pour un individu en raison d'un sentiment d'attachement spécifique au paysage (Backhaus et al., 2007). De ce fait, il est nécessaire de mener des enquêtes spécifiques afin d'obtenir une analyse du plaisir esthétique du paysage au niveau local.

Détente et santé

Les paysages contribuent fortement au bien-être physique, mental et social des individus (Keller et al., 2019a). Des effets positifs sur la santé ont non seulement été mesurés lors d'interactions avec le paysage en lui-même, mais aussi lors de la perception indirecte de *beaux* paysages à travers des images ou des films. En effet, lorsqu'on le contemple, un *beau* paysage crée des émotions positives chez l'observateur, ayant elles-mêmes des effets positifs sur sa santé (Keller et al., 2019a). Les diverses activités physiques (randonnée, jogging, vélo) effectuées dans ces paysages auront elles aussi de bons effets sur la santé physique et mentale (Keller et al., 2019a). Le calme, la tranquillité (Hedblom et al., 2020), l'activation de différentes perceptions sensorielles lorsqu'on profite d'une activité au sein d'un paysage contribuent au bien-être mental (Keller et al., 2019a). Ainsi, la valeur esthétique du paysage aura une influence sur ces effets, tout comme l'accessibilité au lieu et la disponibilité d'espaces pour les loisirs.

Attrait du cadre de vie et de travail

Les *beaux* paysages sont des lieux souvent privilégiés lors du choix d'un lieu de résidence et de travail. Par ailleurs, la Suisse en particulier se distingue dans l'offre touristique par ses paysages exceptionnels, regroupant lacs et montagnes, mais également par sa diversité et son accessibilité (Keller et al., 2019a). Ces qualités sont également des critères importants dans le choix de localisation des entreprises. En effet, la qualité du cadre de vie est étroitement liée à la qualité de vie, en faisant un critère significatif lors de la sélection d'un lieu de vie et de travail (Keller et al., 2019a). Le public est souvent attiré par un cadre de vie doté d'un paysage

harmonieux, d'une bonne accessibilité aux transports publics, au prix abordable, et dans un environnement pas surpeuplé.

Identification et sentiment d'appartenance

Parmi de nombreux autres sentiments, les paysages peuvent susciter des sentiments d'attachement et d'appartenance. Le paysage est considéré comme reflétant l'histoire, pouvant être lié à l'identité de l'individu, à son histoire personnelle, et à son positionnement au sein de la société. Backhaus (2011) indique effectivement que le paysage joue un rôle important dans la manifestation de la notion du « Heimat », un terme germanique renvoyant aux sentiments de *chez-soi* et d'appartenance, souvent utilisé pour exprimer un profond sentiment d'attachement au paysage ou aux éléments du paysage. La perception individuelle sera non seulement influencée par des éléments spatiaux, mais également par des éléments liés aux émotions tels qu'un sentiment de sécurité ou d'appartenance, ainsi que des éléments sociaux, tels que le cercle familial et de connaissances, la société et des éléments de la vie en société, comme les traditions, rituels, fêtes et idiomes (Keller et al., 2019a). L'odeur a même été citée comme un élément source d'identification (Keller et al., 2019a). C'est l'ensemble de ces éléments qui va constituer ce sentiment de *chez-soi*. Cependant, cette perception personnelle sera également influencée par des valeurs et normes sociales, qui ne peuvent être régionalisées. En effet, il serait erroné de vouloir régionaliser des préférences, au risque d'omettre le contexte socioculturel de l'individu, tel que son âge, son genre, ses origines, et les valeurs qu'il a intégrées (Keller et al., 2019a ; Memlük, 2012). Ces éléments auront un donc une influence sur la perception, qui changera d'un individu à l'autre dans une même région. De plus, les émotions relatives à un lieu peuvent être modifiées dans le temps avec l'apparition de nouveaux éléments. En résumé, la prestation paysagère d'*Identification et sentiment d'appartenance* dépend d'éléments spatiaux, émotionnels et communautaires. Elle est également influencée par la perception individuelle et sociale.

Biodiversité

La biodiversité est un terme reflétant la diversité biologique, dont les espèces d'animaux, de plantes, de champignons, et de micro-organismes, mais aussi de la diversité génétique au sein même des espèces, des écosystèmes, ainsi que dans leurs interactions aux différents niveaux (ONU, 1992). Cette diversité peut être induite par des éléments naturels, dont les différentes altitudes, les variations de climats, de reliefs et de sols, mais également par les activités humaines. En effet, la gestion du paysage par l'humain et le développement urbain ont une influence conséquente sur la diversité biologique ainsi que sa distribution. De nombreux articles analysent les effets matériels qu'a une biodiversité riche, à travers l'étude

des notions de services écosystémiques, ou de contribution de la nature aux sociétés (Diaz et al., 2018). Ses effets immatériels sont quant à eux sous-représentés au sein des processus de décision (Diaz et al., 2018 ; Pascual et al., 2023). Pourtant, la biodiversité et la géodiversité ont de nombreux effets positifs, étant une source importante d'inspiration pour la recherche, l'innovation, l'art, la culture, ou même la spiritualité (Diaz et al., 2018 ; Gray, 2013 ; Serrano & Ruiz-Flaño, 2007). La biodiversité est donc considérée dans cette étude comme une prestation indirecte et immatérielle paysagère, porteuse des différents services immatériels du paysage.

Prestations paysagères	Définitions
Identification et sentiment d'appartenance	Les éléments spatiaux, liés aux émotions, sociaux ou encore de vie en communauté contribuent au développement de sentiments d'attachement ou d'appartenance à un territoire (Keller et al., 2019a). Ces sentiments sont influencés par le contexte socio-culturel des individus.
Attrait du cadre de vie et de travail	Les "beaux" paysages, à proximité de zones de détente, dotés d'une bonne accessibilité et d'un bon marché immobilier sont attractifs en tant que lieux de résidence ou de travail (Keller et al., 2019a).
Plaisir esthétique	Les paysages procurent un sentiment de plaisir esthétique aux individus, qui est influencé par des préférences personnelles ou culturelles et par un sentiment d'attachement (Keller et al., 2019a).
Détente et santé	A travers la contemplation d'un "beau paysage" ou l'exercice d'activités physiques en son sein, les paysages contribuent à la santé mentale et physique des individus (Keller et al., 2019a). La qualité de cette PP dépend donc de l'accessibilité du site et de sa qualité esthétique.
Biodiversité	La biodiversité définit la diversité biologique et génétique des animaux, des plantes, des champignons, et des micro-organismes, ainsi que leurs interactions (Gitay et al., 2002). Elle est source d'inspiration pour la recherche, l'innovation, l'art, la culture, ou même la spiritualité (Diaz et al., 2018), et influence indirectement la qualité des autres PP.

Tableau 1: Définition des prestations paysagères

3 Zone d'étude et méthodologie

3.1 Site de recherche : *Lavaux, vignoble en terrasses*

Lavaux se situe dans le Canton de Vaud, entre Lausanne et Vevey, sur la rive Nord du Léman. Il se distingue notamment par son vignoble, qui recouvre la plus grande partie des 10 communes qu'il intègre : Rivaz ; Saint-Saphorin ; Puidoux ; Lutry ; Jongny ; Corsier sur Vevey ; Corseaux ; Chexbres ; Chardonne et Bourg-en-Lavaux. Sa géomorphologie a permis l'apparition naturelle de terrasses, en raison de l'érosion différentielle des alternances de conglomérats et de grès (Reynard & Estoppey, 2021). Tirant profit de sa géomorphologie particulière, de son orientation sud ainsi que de sa proximité avec le Léman qui permettent un

fort apport en énergie solaire, les habitants ont pu façonner des terrasses sur lesquelles des vignes ont été plantées et exploitées pendant plus de 1'000 ans (Coutaz, 2018 ; Reynard & Estoppey, 2021). La notion des *trois soleils de Lavaux*, faisant référence à l'éclat direct du soleil, le rayonnement réfléchi par la surface du lac, ainsi que la chaleur répandue par les murs la nuit, souligne l'ensoleillement optimal dont jouit Lavaux (Reynard & Clivaz, 2020).

Ainsi, Lavaux est un paysage d'une valeur esthétique, mais aussi culturelle et patrimoniale (Pralong & Reynard, 2004). D'un autre côté, Lavaux a également une forte valeur économique, étant l'un des vignobles les plus reconnus de Suisse et ayant contribué au développement économique de Lausanne (Coutaz, 2018). Bien que Lavaux recèle d'importantes valeurs biologiques, l'augmentation et l'intensification du vignoble au cours des siècles ont causé la réduction des milieux naturels d'origine (de Fossey, 2004 ; Reynard & Clivaz, 2020 ; Tanadini et al., 2012). Ainsi, Lavaux, par sa géomorphologie particulière, sa vue prenante sur le Léman, mais également par son contexte historique et l'intervention humaine, est considéré comme un paysage exceptionnel, attirant aujourd'hui de nombreux visiteurs et nouveaux habitants.



Figure 2: Vue de Lavaux (© N. Brantschen, 2021).

3.2 Historique de la préservation du site

C'est pourtant ce caractère exceptionnel qui met en danger la préservation de ce même paysage. La rente foncière accordée à la production de logement étant bien supérieure qu'à celle du vin, parmi d'autres facteurs liés à l'économie viticole, cela participe à un recul massif du vignoble dans les années 1960 (Ruffy, 1979). Les vignobles de Lavaux furent notamment menacés par un projet immobilier en 1972. Franz Weber crée alors l'association « Sauver Lavaux », et lance en 1973 une initiative populaire cantonale visant à introduire dans la Constitution du canton de Vaud la protection globale de Lavaux, permettant la sauvegarde de son identité (Ruffy, 1979). L'initiative est adoptée par le peuple vaudois en 1977, inscrivant ainsi officiellement l'art. 6bis dans la Constitution vaudoise (Cst-VD) du 1er mars 1885 (RSV 1.1) : « La région de Lavaux, de la Lutrive à Corsier est zone protégée. » (de Fossey, 2004). La même année, une grande partie du site est inscrite à l'IFP, contraignant tout projet à l'intérieur du périmètre à être soumis à une autorisation de la Direction générale de l'environnement (DGE) (Reynard & Clivaz, 2020). L'Inventaire des prairies et pâturages d'importance nationale (PPS) permet pour sa part la protection juridique de plusieurs prairies et pâturages secs d'importance nationale au sein de Lavaux. L'Inventaire fédéral des voies de communication historiques (IVS) joue également un rôle dans la protection juridique des tronçons historiques remarquables de Lavaux (Reynard & Clivaz, 2020). L'inscription à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) permet quant à elle la protection des sites construits (Reynard & Clivaz, 2020).

Le 12 février 1979, la Loi sur le plan de protection de Lavaux³ (LLavaux) (RSV 701.43) est adoptée, accompagnée du Plan de protection de Lavaux (PPL). A l'occasion de la révision de la Constitution vaudoise en 2003, l'art. 6bis est supprimé, prévoyant plutôt de le faire figurer dans une Loi (de Fossey, 2004 ; Reynard & Clivaz, 2020). La même année, l'initiative populaire « Sauver Lavaux II » ayant comme objectif de réinscrire la protection du site dans la nouvelle Constitution vaudoise est acceptée (Reynard & Clivaz, 2020).

En 2007, le site est classé au Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), sous le nom officiel de *Lavaux, vignoble en terrasses* (UNESCO, s.d. a). Afin de figurer sur la *Liste du patrimoine mondial*, les sites doivent

³<https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/701.43?key=1549637275180&id=2e33df89-4e13-405f-a4e6-faa240efc542>, consulté le 9 janvier 2025

posséder une valeur universelle exceptionnelle et remplir au moins l'un des dix critères de sélection (UNESCO, s. d. a). Une fois cette inscription faite, il est de la responsabilité des pays signataires d'établir des plans de gestion et de mettre en place des systèmes de suivi sur l'état de conservation de leurs sites du patrimoine mondial, sous les recommandations des organisations consultantes. Lavaux, vignoble en terrasses a été inscrit sur la base des critères suivants :

« Critère (iii) : Le paysage viticole de Lavaux présente d'une manière très visible son évolution et son développement sur près de mille ans, à travers un paysage et des bâtiments bien préservés et la continuité et l'évolution de traditions culturelles anciennes spécifiques à cette région.

Critère (iv) : L'évolution du paysage de Lavaux illustre de manière très vivante l'autorité, le suivi et la protection de cette région viticole hautement appréciée qui contribua pour une large part au développement de Lausanne et sa région et a joué un rôle important dans l'histoire géoculturelle de la région.

Critère (v) : Le paysage de vignoble de Lavaux est un exemple exceptionnel témoignant de siècles d'interaction entre la population et son environnement d'une nature très spécifique et très productive, optimisant les ressources locales pour produire un vin hautement prisé qui fut une ressource importante de l'économie locale. Sa vulnérabilité face aux centres urbains au développement rapide a suscité des mesures de protection fortement soutenues par les communautés locales. »
(UNESCO, s. d. a).

Le bien inscrit au Patrimoine mondial est délimité en deux zones ; la *zone tampon*, située à la périphérie du Lavaux, et la *zone centrale*, bénéficiant d'une protection accrue (Reynard & Clivaz, 2020). Figurant dans la catégorie des paysages culturels vivants, une attention particulière doit être donnée au patrimoine immatériel lié à Lavaux, l'agence onusienne définissant un paysage vivant comme étant : « un paysage qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue » (LPm & UNIL, 2023 ; UNESCO, s.d. b).

En 2012, la Commission consultative de Lavaux (CCL) (art. 5a) a été instituée, avec un rôle de préavis et de conseil pour les autorités, notamment les communes, au sujet de projets d'aménagement du territoire ou de modifications avant l'engagement de toute procédure de

légalisation (Reynard & Clivaz, 2020). Enfin, un Plan d'affectation cantonal (PAC) Lavaux est développé en 2014, suite à l'adoption en 2009 d'un contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative populaire « Sauver Lavaux III » (Reynard & Clivaz, 2020).

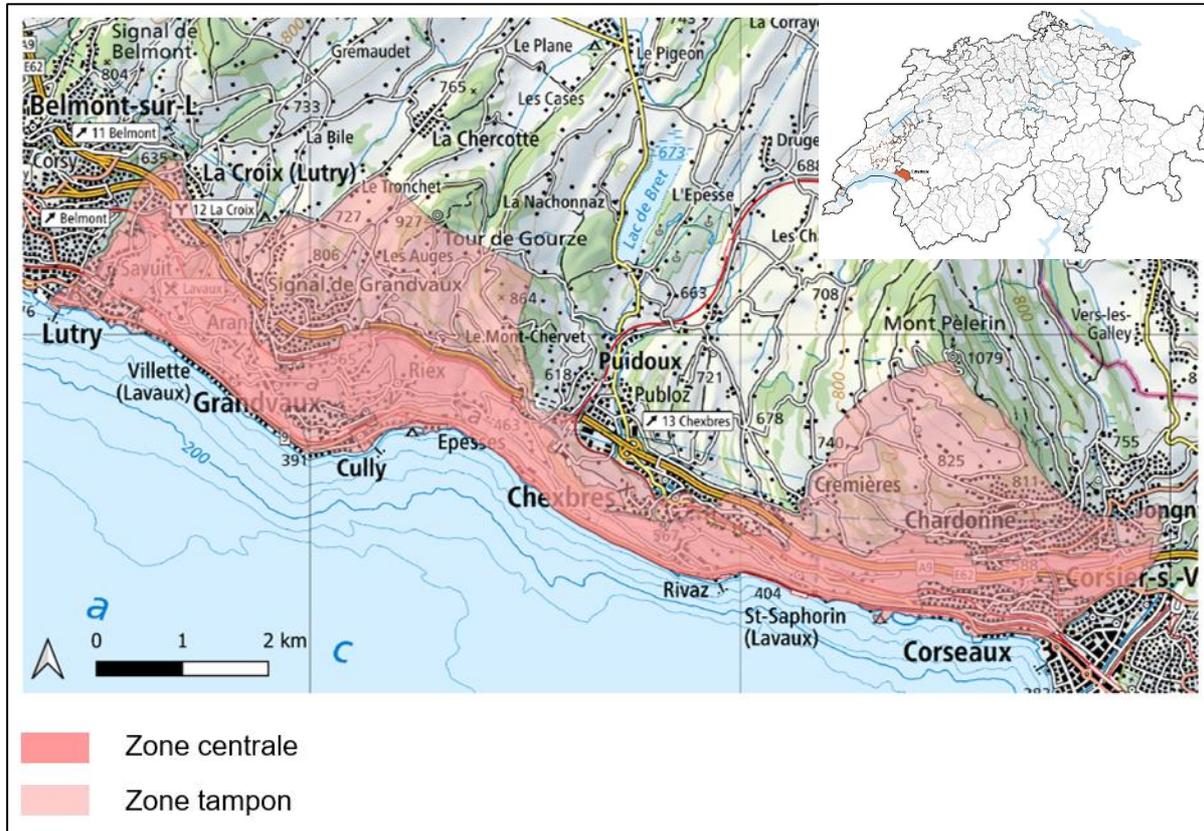


Figure 3: Délimitations de "Lavaux, vignoble en terrasses", bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial⁴

Créée en 2013, l'Association *Lavaux Patrimoine mondial* (LPm) est l'organe de gestion du bien. Elle est composée d'une équipe permanente, comprenant actuellement 5 personnes, et

⁴ Fond de carte : Office fédéral de topographie swisstopo. (s.d.). Carte nationale Swiss Map Raster 100. Office fédéral de topographie. Consulté le 2 janvier 2025, à l'adresse <https://www.swisstopo.admin.ch/fr/carte-nationale-swiss-map-raster-100>

Sapio, R. (2020). *CH_Lavaux_Karte_2020_11_01* – Enoteca PerTE GmbH. Consulté le 11 janvier 2025, à l'adresse https://intersee.ch/produzenten-lavaux/ch_lavaux_karte_2020_11_01/

Délimitations bien : Lavaux Patrimoine mondial (2021). Consulté le 2 janvier 2025, à l'adresse https://geolavaux.ch/assets/geo/lpm_bien.gpkg

d'un comité, comprenant des représentants des collectivités publiques, du monde vitivinicole, touristique, culturel et académique (LPm, s. d.). Selon ses statuts, l'Association LPm a pour objectif d'appliquer et de développer le plan de gestion issu de l'inscription du site sur la liste du Patrimoine mondial en 2007, qui inclut des éléments de sauvegarde, ainsi que de partage de la valeur universelle exceptionnelle du site (LPm, 2018). LPm agit également en tant que médiateur entre les différents acteurs impliqués au sein et hors du périmètre protégé (LPm, 2022). Enfin, LPm assume un rôle central d'administrateur, en tant qu'interlocuteur privilégié des communes, du Canton et de la Confédération, pour toutes les questions relatives à la gestion du site, notamment en ce qui concerne le rapport périodique, le suivi (monitoring) et d'autres responsabilités administratives (LPm, s. d.).

3.3 Les enjeux de la gestion paysagère à Lavaux

L'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial offre de nombreux avantages, tels que renforcer le sentiment d'attachement des communautés envers leur site et leur histoire, mais aussi fédérer les communautés autour d'un projet commun (Marcotte & Bourdeau, 2010). Selon Marcotte & Bourdeau (2010), le tout contribue au renforcement de la conservation du site, ainsi qu'au développement ou au maintien d'une industrie touristique profitable en attirant davantage de visiteurs grâce au prestige et à la mise en avant qu'offre une telle inscription. Cependant, une augmentation du nombre de visiteurs pourrait aussi mettre en danger la préservation du site (Hugo, 2020 ; Marcotte & Bourdeau, 2010).

Lavaux se caractérise comme étant une destination pour des séjours de courte durée, souvent à la journée, et en majorité visitée par des touristes suisses (Kaiser et al., 2020). Selon Kaiser et al. (2020), l'attractivité de l'activité touristique repose davantage sur le paysage que sur le vin. Par conséquent, l'activité la plus prisée est la randonnée à pied, qui permet d'apprécier le paysage. Privilégiant les activités gratuites, l'activité touristique ne contribue que faiblement à l'activité économique. Au contraire, elle peut avoir un impact négatif sur la région, source de déprédations et de pollution (Reynard & Clivaz, 2020). Malgré les efforts fournis par LPm, Kaiser et al. (2020) ainsi que Imboden (2020) recommandent une meilleure coordination de la gestion des activités touristiques en Lavaux. En 2023, LPm confie la gestion des visites privées et de groupes à Montreux-Vevey Tourisme (MVT), afin de professionnaliser et améliorer le suivi des réservations (LPm, 2024). D'un autre côté, l'adhésion de LPm à *Vaud Œnotourisme* témoigne d'une stratégie visant la promotion de l'œnotourisme au sein de Lavaux, et ainsi d'un tourisme respectueux et contribuant à la pérennisation du site (LPm, 2024). En effet, le développement de l'œnotourisme est de plus en plus adopté en Europe comme moyen de

sauver la viticulture et sauvegarder les paysages viticoles, permettant la valorisation du produit et du patrimoine viticole (Darnay, 2017).

Tout en jouant un rôle positif dans la préservation de Lavaux, les divers outils de protection du paysage issus de la LPN imposent de nombreuses contraintes. Par exemple, bien que la transition énergétique soit actuellement une priorité pour la Confédération, la protection stricte du patrimoine architectural en freine la mise en œuvre (Reynard & Clivaz, 2020). En particulier, l'isolation extérieure des bâtiments et l'installation de panneaux solaires pour la production d'énergie renouvelable sont confrontés à des contraintes notables au sein des bourgs historiques (Reynard & Clivaz, 2020).

En tant que paysage agricole et touristique, Lavaux est également touché par de nombreux enjeux inhérents à de tels paysages. Entre 2017 et 2023, Lavaux a enregistré une croissance démographique de 5,65% (Office fédéral de la statistique ; OFS : StatBL) (Figure 4). Son cadre idyllique et sa proximité avec l'agglomération lausannoise contribuent à sa popularité et à l'attraction d'une nouvelle population, entraînant une croissance de la demande de logements et d'infrastructures et un étalement urbain, notamment dans les hauts du territoire (Clivaz et al., 2016 ; Ruffy, 1979). Cela se constate par l'accroissement du parc de logements enregistrant une augmentation de 7,16% entre 2017 et 2023 (OFS : StatBL). Dans sa zone tampon, le site est confronté à des phénomènes d'étalement urbain et de mitage du paysage viticole par des constructions résidentielles (Clivaz et al., 2016 ; Reynard & Clivaz, 2020). En effet, certaines zones viticoles situées sur des terrains constructibles sont menacées de disparaître au profit de projets immobiliers jugés plus rentables. Dans la zone centrale stricte, les zones à bâtir sont au contraire rares, en raison des restrictions de construction liées au patrimoine dans les bourgs viticoles (Reynard & Clivaz, 2020). Par conséquent, les habitats y sont particulièrement concentrés, un trait caractéristique des villages viticoles de Lavaux (Reynard & Clivaz, 2020). Ainsi, bien que Lavaux possède une densité globale de logements faibles, certaines zones sont caractérisées par une densité de logements particulièrement élevée (Clivaz et al., 2016).

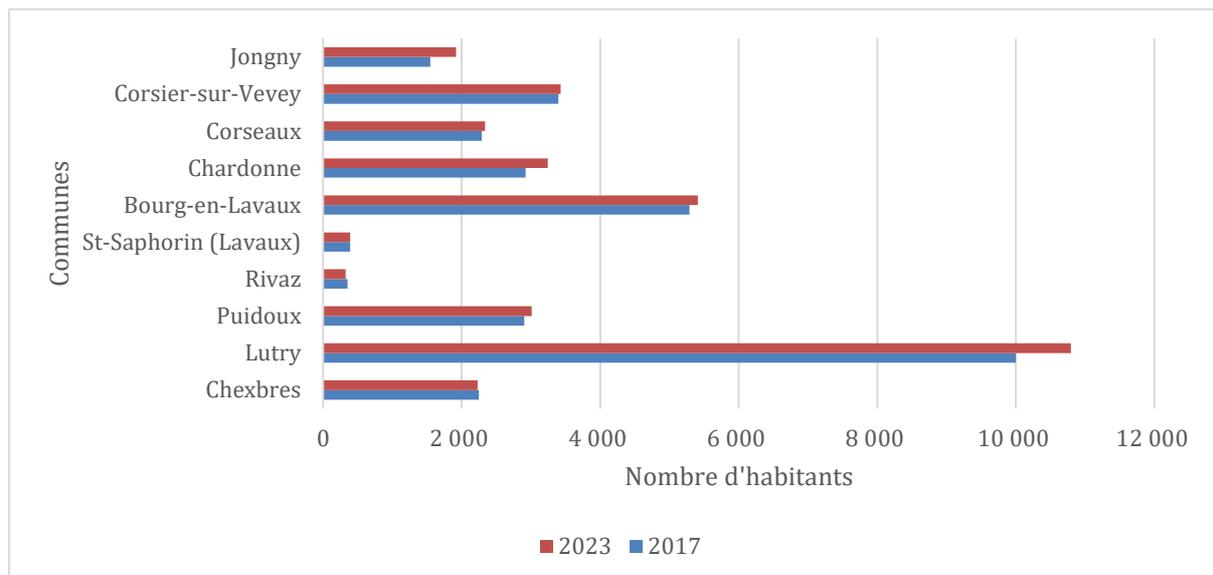


Figure 4: Évolution de la population des communes incluses dans la délimitation de Lavaux⁵

D'autre part, cette augmentation de la demande de logements influence des phénomènes de spéculation foncière et de gentrification (Pralong & Reynard, 2004 ; Reynard & Clivaz, 2020). Par conséquent, les prix de terrains augmentent fortement, les rendant difficilement accessibles aux populations locales et aux vigneronnes (de Fossey, 2004 ; Pralong & Reynard, 2004). Cette situation limite les possibilités d'agrandissement des exploitations viticoles et incite certains producteurs à vendre leurs parcelles (de Fossey, 2004). Or, la protection de Lavaux, en tant que paysage vivant et viticole, passe par le maintien de sa viticulture (Darnay, 2017).

En effet, inscrit sous la catégorie des paysages culturels vivants, la conservation du site dépend également de la préservation de son patrimoine immatériel (LPm & UNIL, 2023 ; UNESCO, s.d. a). Malgré la croissance de la population, les emplois du secteur primaire, principalement la viticulture, observent une baisse. Bien que la taille du vignoble reste stable, le nombre d'exploitations ne cesse de baisser, en raison de différents facteurs, tels que la dissolution d'exploitations, le déplacement de caves à l'extérieur du territoire, ou le rachat de petites exploitations par de plus grandes (Clivaz et al., 2016 ; Coutaz, 2018). Par conséquent, Lavaux risque également la perte de transmission des connaissances et savoir-faire liés à la viticulture (LPm & UNIL, 2023).

⁵ Source : MicroStrategy, (2024) 6. Population résidante permanente par classe d'âges quinquennale, sexe, origine, district et commune, Vaud, 2017-2023.

L'agriculture viticole évoluant perpétuellement, la question de la modernisation des moyens de production se pose (Imboden, 2020). Or, selon Reynard et Clivaz (2020), la modernisation des techniques de viticulture peut entrer en conflit avec des objectifs de préservation. D'un autre côté, le changement climatique risque de constituer une menace pour la viticulture (Beniston, 2008). L'augmentation des vagues de chaleur et du stress hydrique, ainsi que des phénomènes hydrométéorologiques intenses (orages dévastateurs) constitue un aléa autant pour l'érosion des sols que pour les récoltes (Beniston, 2008 ; Clivaz et al., 2016 ; Reynard & Clivaz, 2020). Afin d'y faire face, des adaptations culturelles pourront être envisagées, tels que des changements de cépages ou le recours à l'irrigation (Beniston, 2008 ; Reynard & Clivaz, 2020).

Tel qu'abordé plus tôt, Lavaux, dont les caractéristiques paysagères reposent fortement sur la viticulture, dépend de l'économie viticole (Darnay, 2017). Dans un objectif de préservation du site et de ses prestations paysagères, il est donc primordial que l'ensemble des problématiques impactant les vigneron·ne·s locaux soit pris en compte. Selon Marcotte et Bourdeau (2010), la planification de la gestion du paysage se doit d'inclure chacune des parties prenantes, et ce afin de répondre efficacement à chacune de ces problématiques. Backhaus (2011) complète en argumentant que le développement de tels programmes devrait se faire dans un processus de négociation entre les différents points de vue et besoins des acteurs concernés. Bien que la création de LPM ait permis d'élargir le nombre d'acteurs impliqués dans la gestion du paysage, la population locale reste peu impliquée dans les processus décisionnels.

D'un autre côté, la nouvelle population, attirée par un cadre de vie exceptionnel et n'ayant pas ou peu connaissance des contraintes liées à la viticulture, risque d'avoir des attentes différentes de celles des vigneron·ne·s. En effet, une partie de cette population étant désireuse de voir une viticulture plus durable avec moins de pesticides et d'intrants, elle ne saisit pas toujours les défis complexes associés à un tel changement de pratique, ce qui peut entraîner des incompréhensions et des tensions avec les viticulteur·ne·s qui doivent composer avec les réalités économiques et agronomiques de leur métier. Or, en raison des prix élevés de l'entretien des murs (parmi d'autres coûts), la viticulture en terrasses présente des coûts d'exploitation plus élevés qu'en plaine (Reynard & Clivaz, 2020).

Caractérisée par une mobilité pendulaire, la région bénéficie d'un bon réseau de transport privé et public (Reynard & Clivaz, 2020). Cependant, le réseau de routes présent au sein du

vignoble fut construit pour une utilisation agricole. Certaines de ces dernières, caractérisées par endroits par des routes étroites et en forte inclinaison, ne sont pas toujours adaptées pour un déplacement de pendulaires et de visiteurs (Reynard & Clivaz, 2020). Cette dernière décennie, des conflits d'usages ont ainsi été notés entre des visiteurs et des viticulteurs (Reynard & Clivaz, 2020). La problématique du parcage au sein de la zone centrale est ainsi devenue commune lors de processus de gestion de l'aménagement du territoire (Reynard & Clivaz, 2020).

3.4 Quelques données démographiques

En raison des différentes mesures de protection, la croissance démographique est moins marquée à Lavaux que dans le reste du Canton (+7.2% vs +13% de 2007 à 2014) (Clivaz et al., 2016). Sa population est toujours plus vieillissante, mais ne diffère pas de la tendance du Canton (Clivaz et al., 2016). L'augmentation croissante de sa population étrangère correspond elle aussi aux tendances cantonales (Clivaz et al., 2016). En 2014, elle représentait 25.8% de la population de Lavaux (Clivaz et al., 2016). Concernant la répartition des secteurs économiques, le secteur primaire dans Lavaux représentait 6,8% des emplois, le secondaire 22% et le tertiaire 71,2% en 2021 (GéoLavaux, s.d.). On recense cependant une perte d'emplois globale depuis 2011, notamment dans le secteur primaire (Clivaz et al., 2016). En 2023, Lavaux comptait 33'095 habitants, dont 5'411 à Bourg-en-Lavaux (GéoLavaux, s.d.).

Constituant la majorité des chiffres liés à la viticulture, et possédant une part importante de logements, la commune de Bourg-en-Lavaux présente un haut potentiel pour représenter les différentes problématiques inhérentes à Lavaux. En effet, la commune détient la plus grande surface viticole de Lavaux (38%), le plus grand nombre d'emplois et d'équivalents plein temps (EPT) dans le domaine viticole, le plus grand nombre d'exploitations agricoles (74 en 2014), et est également la deuxième commune avec la plus grande proportion de logements (17% en 2014). Ainsi, cette étude se concentre sur la commune de Bourg-en-Lavaux, qui inclut les villages suivants : Aran, Grandvaux, Chenaux, Cully, Villette, Riex et Epesses. En outre, la focalisation sur cette commune permet de réduire les moyens nécessaires à déployer.

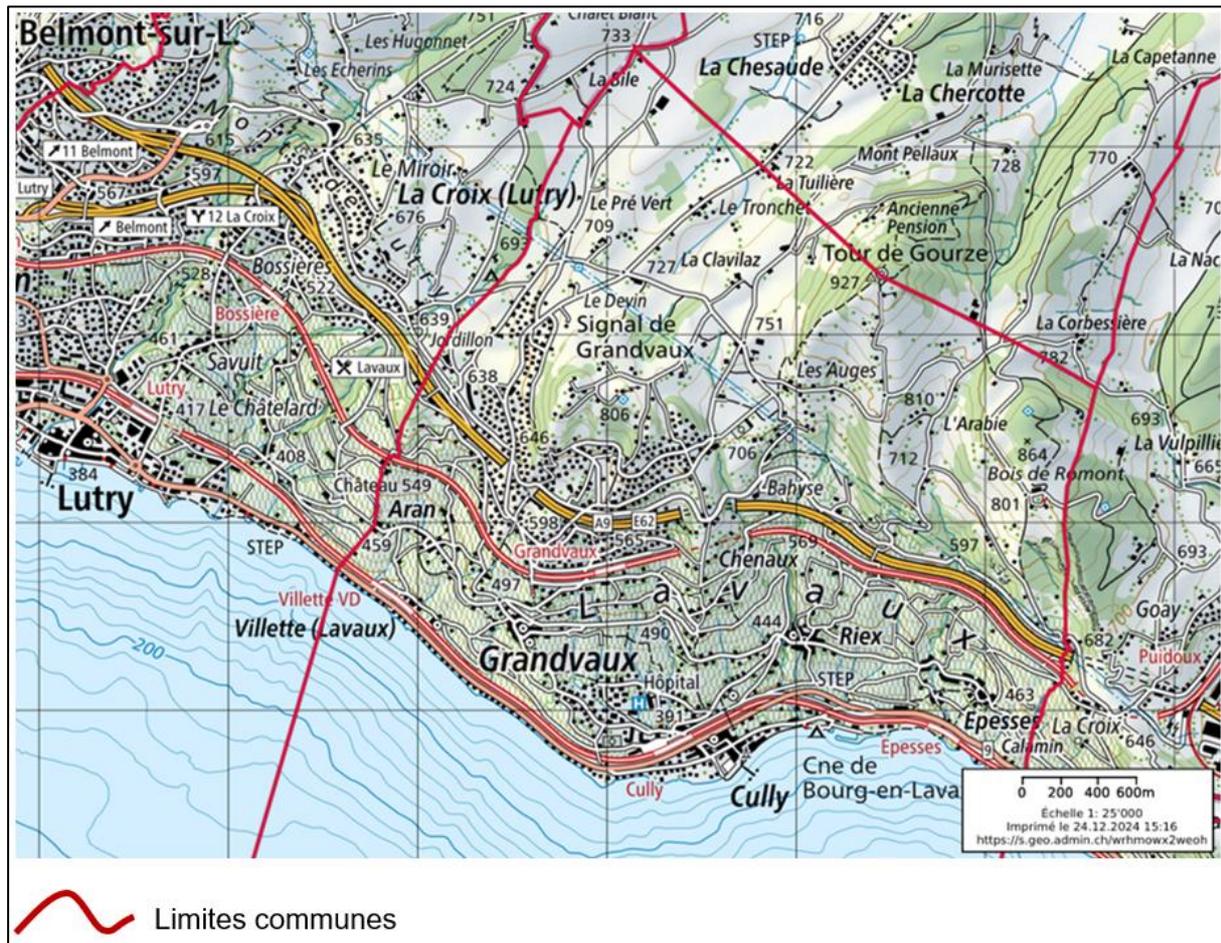


Figure 5: Délimitations de la commune de Bourg-en-Lavaux⁶

3.5 Cadre opératoire de collecte de données

Cette étude mobilise une approche méthodologique mixte, combinant la collecte de données qualitatives et quantitatives (Creswell & Plano Clark, 2018). La recherche de données s'est effectuée en deux étapes (Tableau 2). Afin d'acquérir une compréhension générale des différentes problématiques influençant le site de Lavaux et sa population, la première phase a impliqué une recherche de données secondaires. La consultation de la littérature grise au sujet de Lavaux et de son histoire, ainsi qu'une première rencontre avec le directeur de LPM ont permis l'obtention d'une première représentation de ces différentes problématiques. Issus de la collaboration entre l'association Lavaux Patrimoine mondial et l'Université de Lausanne (UNIL) appelée *UNILavaux*, les nombreux travaux de recherches et mémoires effectués sur le site y ont également contribué. Des entretiens informels ainsi que des échanges de mails avec certains acteurs locaux m'ont confirmé cette première représentation, et m'ont même

⁶ Fond de carte et limites communes : Swisstopo (s.d.). <https://s.geo.admin.ch/wrhmw2weoh>

permis de compléter celle-ci par la suite. L'accès à *GéoLavaux*⁷ (une plateforme en ligne recensant certaines données statistiques et cartographiques sur le territoire de Lavaux) ainsi qu'à des données statistiques du canton de Vaud (Statistique Vaud, STATVD⁸) ont permis une meilleure compréhension de la situation sociodémographique du territoire de Lavaux.

La deuxième partie de recherche de données de ce mémoire se base sur une approche qualitative et quantitative des sciences sociales (Aktouf, 2006) à travers un questionnaire diffusé en ligne et distribué au sein de la population (Annexe 1). Afin d'obtenir des résultats représentatifs, le questionnaire a été distribué au sein de la commune de Bourg-en-Lavaux.

Acquisition des données	Traitement des données	Analyse des résultats
Recherche de données secondaires Questionnaire en ligne	Codage des données Suppression des réponses invalides Analyse SPSS	Analyse des récurrences Comparaison avec les PP Analyse des corrélations

Tableau 2: Cadre de la recherche

3.5.1 Questionnaire

Afin d'atteindre le plus d'habitants possibles, le questionnaire a été communiqué de diverses façons. Tout d'abord, un communiqué a été publié par la commune de Bourg-en-Lavaux sur son site internet, permettant de récolter quelques réponses. Dans un second temps, un fascicule a été créé, contenant quelques informations sur le travail de recherche et ses objectifs, ainsi qu'un lien et un code QR redirigeant vers le questionnaire en ligne. Le fascicule a été distribué à l'ensemble des habitants dans leur boîte aux lettres, durant les mois de septembre et octobre 2024. Enfin, certains groupes d'acteurs dont les réponses ont été jugées comme étant particulièrement intéressantes pour cette étude ont été directement contactés par courriel ou par message, tels que des vignerons.

Le questionnaire est construit en trois parties (Annexe 1). À l'aide de questions indirectes et ouvertes, la partie 1 permet d'identifier la façon dont les répondants se représentent Lavaux. En se basant sur trois photos représentant des zones typiques de Bourg-en-Lavaux (une zone de viticulture, une zone de bourg historique et une zone périurbaine) le répondant doit indiquer quelle photo est celle qu'il préfère et en développer les raisons. L'utilisation de photos permet ainsi de mettre en place une base commune pour les différents répondants et d'établir un contrôle sur les conditions sous lesquelles des perceptions seront établies (Backhaus et al.,

⁷ <https://geolavaux.ch/geo/situation>, consulté le 9 janvier 2025

⁸ <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/statistique/portrait-du-canton-et-portrait-des-communes-vaudoises#c2058315>, consulté le 11 janvier 2025

2007 ; Hedblom et al., 2020 ; Jacobsen, 2007). La partie 2 a pour but d'identifier la perception des prestations paysagères du territoire de Lavaux. De façon indirecte, la personne interrogée doit y indiquer quelles sont les prestations que lui procure le site de Lavaux. Enfin, la troisième partie du questionnaire vise à établir le profil de chaque répondant : son âge, son sexe, son activité professionnelle, ainsi que la durée de résidence en Lavaux.

3.5.2 Traitement des données

Les réponses aux questions ouvertes ont été codées selon les quatre catégories de prestations. En suivant la catégorisation présentée dans le Tableau 3, les réponses des participants sont associées à une ou plusieurs prestations dès qu'il y est fait mention d'une des catégories liées. La récurrence des enjeux et les champs lexicaux associés aux mentions des prestations a elles aussi été retenue.

Prestations	Plaisir esthétique	Identification et sentiment d'appartenance	Détente et santé	Attrait du cadre de vie et de travail	Enjeux
Catégories	Beauté	Souvenirs	Sentiment de détente	Nature	Valorisation vs préservation
	Vue	Sentiment d'attachement	Loisirs	Transports	Pérennisation de la viticulture
		Festivités	Interactions sociales	Architecture	Spéculation foncière
		Patrimoine viticole		Interactions sociales	"Muséification" vs préservation
		Sentiment de sécurité			Gentrification
		Patrimoine culturel			Sur-tourisme
		Fierté			Conflits d'intérêts
	Sentiment de "chez-soi"			Ecologie vs préservation	

Tableau 3: Catégorisation des éléments et enjeux liés aux prestations paysagères

Dans la partie 1, où chaque participant devait décrire trois photos, les mentions des prestations paysagères ont été comptabilisées individuellement, et ce pour chaque photo. Elles ont ensuite été additionnées. Ainsi, un même répondant pouvait mentionner plusieurs fois une même prestation, jusqu'à trois occurrences au total.

Pour la partie 2 du questionnaire, la question « Lavaux me procure : » a été posée au répondant. Le répondant pouvait y cocher autant d'options qu'il le souhaitait. En se basant sur la classification des quatre prestations paysagères du rapport de Keller et al. (2019a) et du programme de recherche PNR 48 (Backhaus et al., 2007), 13 options de services spécifiques ont été définies pour cette question, chacune correspondant à une prestation (Tableau 4). Tel qu'abordé dans l'introduction, il est difficile de délimiter clairement les différentes prestations, chacune étant fortement corrélée aux autres. Ainsi, bien que certaines propositions pour la

question « Lavaux me procure : » puissent correspondre à plusieurs catégories de prestations paysagères, un choix a été fait afin d'éviter une redondance et garantir une distinction entre celles-ci. Par exemple, l'option « Un beau paysage », outre la prestation du Plaisir esthétique, peut également correspondre aux prestations de l'Attrait du cadre de vie et de travail ou de la Détente et santé auquel il contribue indirectement. Le choix a cependant été fait de l'assigner uniquement à celle du Plaisir esthétique, cette dernière étant la prestation auquel il contribue le plus. Par conséquent, chaque option est assignée à la catégorie auquel elle contribue le plus, tout en gardant à l'esprit qu'elle peut contribuer moins directement aux autres.

Prestations paysagères	Catégories
Identification et sentiment d'appartenance	Un patrimoine culturel (Célébrations et traditions) Une proximité avec la famille et/ou des proches Un sentiment de sécurité Un patrimoine viticole
Attrait du cadre de vie et de travail	Une proximité avec la nature Une bonne accessibilité aux transports publics Un prix de logement avantageux Une belle architecture
Plaisir esthétique	Un beau paysage Une vue sur le lac
Détente et santé	Un lieu d'interactions sociales Un lieu de détente Un lieu de loisirs (randonnée, jogging, vélo)

Tableau 4: Catégorisation des réponses à "Lavaux me procure : " selon les quatre prestations paysagères

Les données ont été codées puis analysées selon les quatre prestations paysagères, en se basant sur les catégories présentées ci-dessus. Les principales tendances et thèmes récurrents ont été identifiés, afin d'obtenir une première idée de la perception des prestations paysagères de Lavaux. Les prestations perçues par les répondants ont été évaluées en normalisant et observant les moyennes des scores, et ce, afin de tester la corrélation entre la perception du paysage ainsi que les données sociodémographiques. En codant les données sociodémographiques et normalisant les scores de perception des prestations, des tests de corrélations ont été effectués à l'aide du programme IBM SPSS Statistics afin de vérifier l'existence de liens entre ces dernières.

3.6 Limites

La collecte de données se faisant à travers un questionnaire en ligne, cela crée un risque de mettre de côté une partie de la population n'ayant pas accès à l'Internet ou ne maîtrisant pas ces technologies. N'offrant pas d'opportunités de discussion avec les participants, la méthode

de collecte de données présente aussi le risque d'incompréhension de certaines questions posées de la part des participants. Cela peut également présenter un risque d'incompréhension lors de l'analyse des données et exclut la possibilité d'approfondir certains sujets, qui auraient pu l'être lors d'entretiens.

Le faible nombre de réponses collectées (N=188) constitue une source de biais, les résultats risquant de représenter de façon incorrecte la perception de la population locale. La faible représentation de la catégorie d'âge de 18-24 (N=8), ainsi que des vigneron·nes (N=5) en particulier risquent de présenter des résultats éloignés de la réalité.

D'autre part, l'absence de la prise en compte de certains facteurs sociodémographiques peut être à l'origine de biais lors de l'analyse des résultats. Par exemple, la nationalité des participants n'a pas été demandée, alors que cela aurait potentiellement créé d'intéressants résultats. Cependant, la part de la population d'origine étrangère étant faible, cela aurait rendu l'étude difficilement significative, malgré son augmentation récente.

Enfin, la difficulté à délimiter clairement les quatre prestations paysagères a rendu l'analyse des données complexe. L'assignation de sous-catégories et la création du questionnaire s'est faite en se basant sur d'autres travaux, mais également sur une appréciation personnelle. La perception personnelle des prestations a ainsi pu mener à certains biais et définitions personnelles des prestations, tout comme le choix de formulation des questions.

4 Résultats

Ce chapitre présente les résultats obtenus grâce à la consultation de la littérature grise, des observations personnelles sur le terrain, des entretiens informels avec des acteurs locaux, ainsi que les résultats des questionnaires. Les résultats sont subdivisés entre les quatre prestations paysagères présentées dans la présentation du cadre conceptuel.

4.1 Les données obtenues

À partir du questionnaire en ligne, un total de 188 réponses a été collecté. La population de Bourg-en-Lavaux étant d'environ 4400 habitants adultes, cela signifie que le taux de retour des données collectées est de 7.3%. Parmi les personnes ayant répondu, 48% sont des hommes, et 52% sont des femmes, correspondant relativement aux proportions de la population masculine et féminine dans la commune. Pour ce qui est des emplois, le secteur tertiaire est le plus représenté (43%) (Figure 6), alors que les secteurs primaire (3%) et secondaire (5%) ont les proportions les plus faibles. Lorsqu'on compare avec les proportions

d'emplois par secteur économique de la commune de Bourg-en-Lavaux, on constate que la proportion du secteur primaire est divisée par trois dans notre étude (Figure 7). Les viticulteurs sont particulièrement peu représentés, avec seulement cinq participants ayant précisé leur statut de viticulteur. D'un autre côté, les proportions du secteur secondaire et tertiaire sont relativement bien représentées. La catégorie d'âge de 18-24 ans est elle aussi légèrement sous-représentée, soit 4,3% de l'échantillon, contre les 5,9% à l'échelle de la commune (MicroStrategy, 2024).

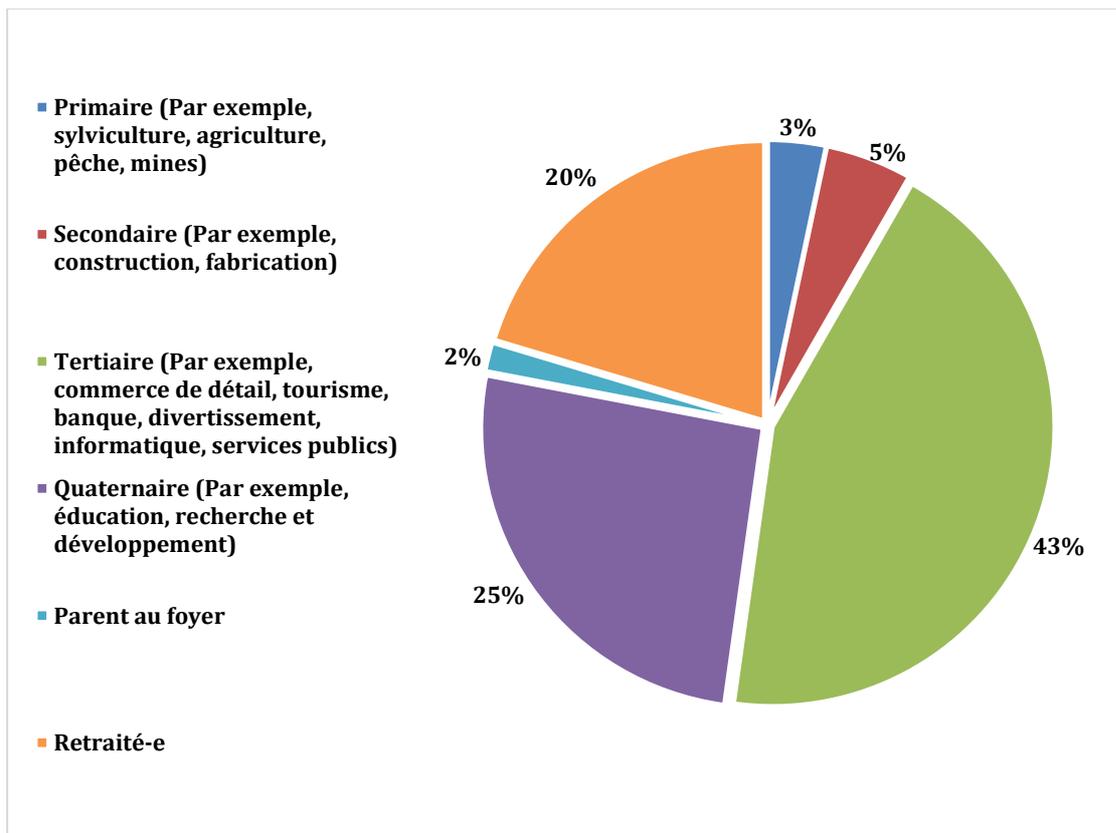


Figure 6: Proportion des secteurs d'activité des répondants

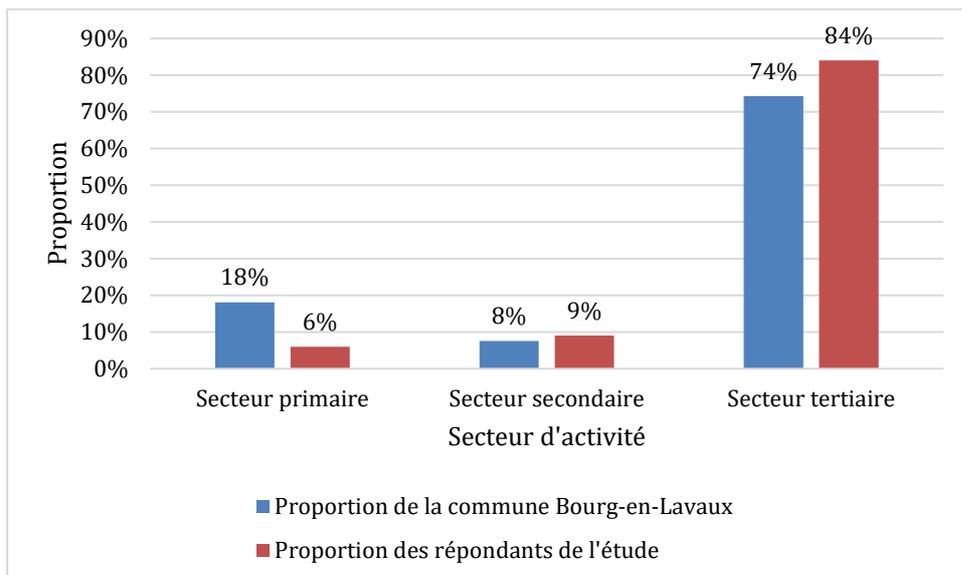


Figure 7: Comparaison de la proportion d'emplois par secteurs entre la commune de Bourg-en-Lavaux et les répondants de l'étude⁹

Dans la partie 1 du questionnaire, la prestation la plus souvent évoquée est celle du Plaisir esthétique, avec 203 mentions au total (Figure 8). Les prestations de la Détente et la santé et de l'Identification et du sentiment d'appartenance ont toutes deux été mentionnées plus d'une centaine de fois, tandis que celle de l'Attrait du cadre de vie et de travail n'a été mentionnée que 55 fois.

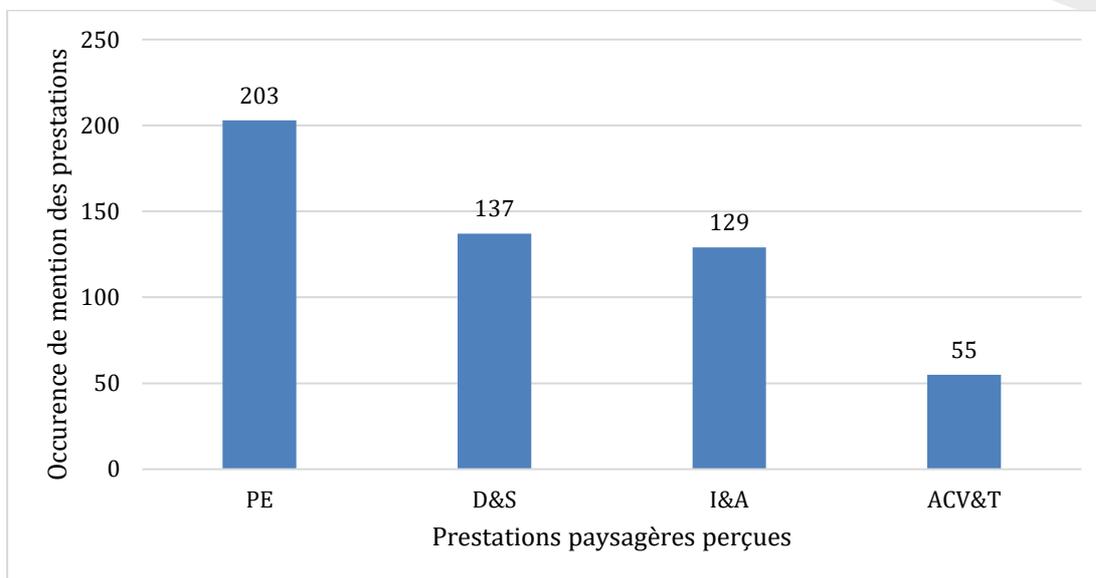


Figure 8: Occurrence de mention des PP dans la description des photos.¹⁰

⁹ Source : OFS (2024). Statistique structurelle des entreprises STATENT, état des données au 22.08.2024. Nouvelles données 2022.

¹⁰ PE : Plaisir esthétique, D&S : Détente et santé, I&A : Identification et sentiment d'appartenance, ACV&T : Attrait du cadre de vie et de travail.

Selon la question « Lavaux me procure : », les PP les plus sélectionnées sont celles du Plaisir esthétique, puis de l'Identification et du sentiment d'appartenance. La prestation de la Détente et de la santé est perçue en troisième position, suivie plus loin de celle du cadre de vie (Figure 9).

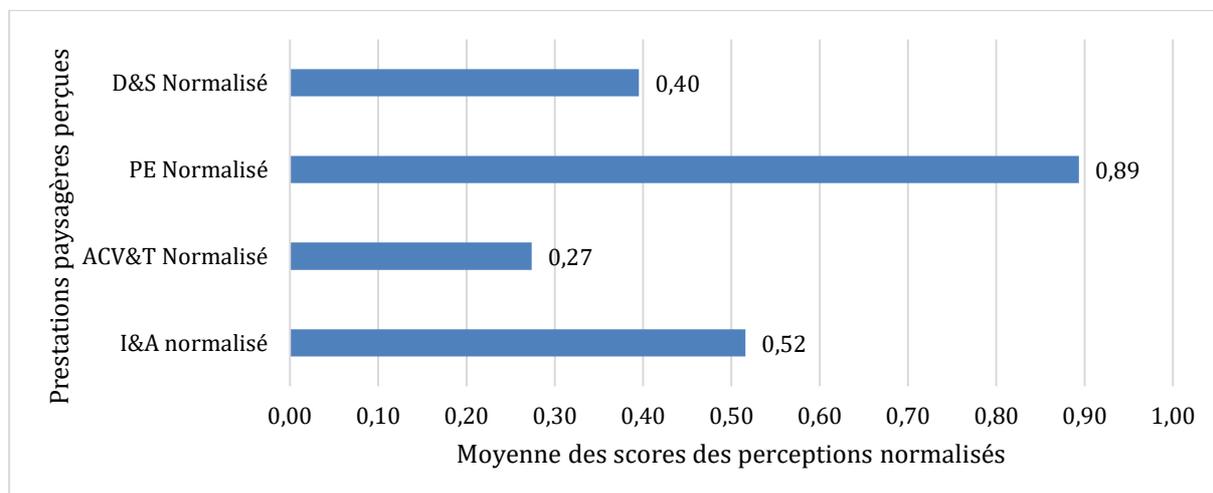


Figure 9: Moyenne des scores normalisés des perceptions des prestations dans la partie 2 du questionnaire.¹¹

Les trois options proposées à la question « Lavaux me procure : » les plus cochées sont (dans l'ordre décroissant) « Un beau paysage » (94%), « Une vue sur le lac » (84%), suivis d'« Un patrimoine viticole » (82%). Ces trois dernières se positionnent largement devant le reste des options, dont les scores oscillent entre 30% et 50%, avec un extrême se trouvant à 0% (Figure 10).

¹¹ PE : Plaisir esthétique, D&S : Détente et santé, I&A : Identification et sentiment d'appartenance, ACV&T : Attrait du cadre de vie et de travail.

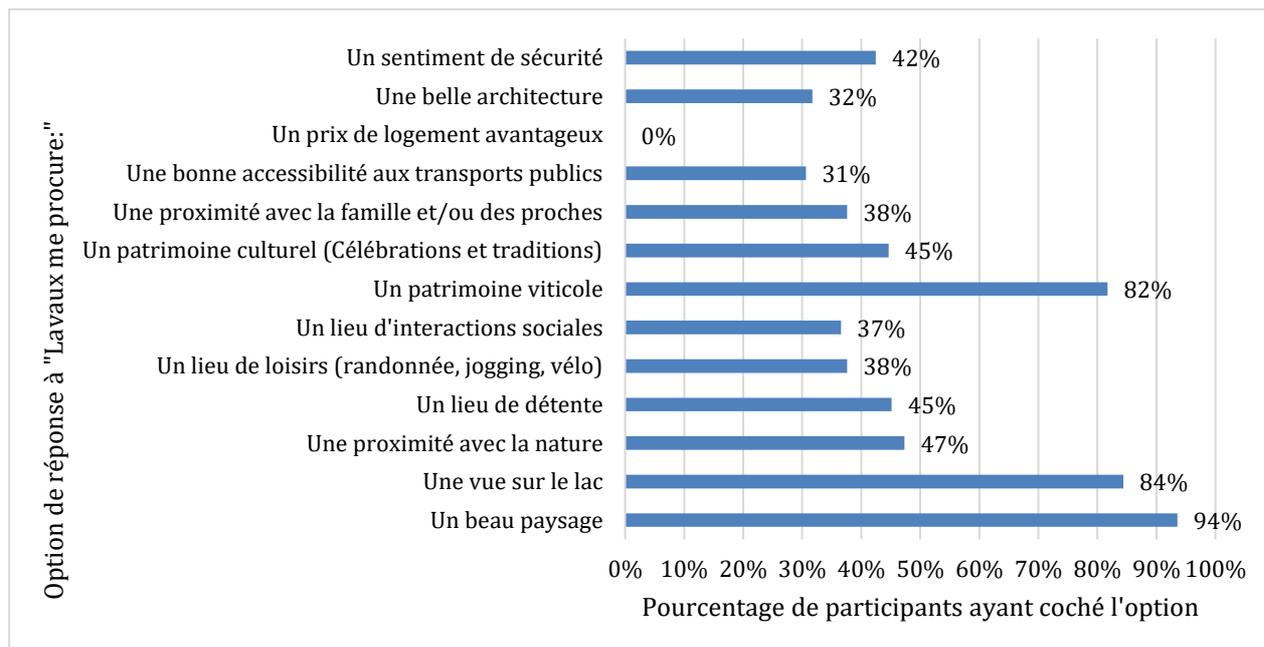


Figure 10: Pourcentage de répondants ayant coché les options de réponses à "Lavaux me procure :"

4.2 Les prestations paysagères perçues

Les prestations paysagères de Lavaux sont présentées dans cette section, suivies des perceptions des habitants ayant participé à l'enquête. Leur perception de la PP y est décrite, ainsi que les enjeux et éléments auxquels ils les associent.

Plaisir esthétique

La prestation de plaisir esthétique que fournit Lavaux repose sur une vue sur un large plan d'eau et les montagnes, mais aussi sur son patrimoine viticole (Keller et al., 2019a). La création de terrasses par l'humain dessine un entrelac de lignes et de surface de formes multiples particulièrement notables (Reynard & Clivaz, 2020). Son paysage harmonieux et diversifié constitué du vignoble, de sa pente formée de terrasses, de ses bourgs et de ses zones habitées crée de forts sentiments de plaisir aux habitants. L'ouverture de ces espaces permettant l'appréciation des différents éléments cités y contribue largement.

Tel que présenté sur les Figures 8 et 9, la prestation du Plaisir esthétique est la plus mentionnée par les répondants. La beauté du paysage et la vue sur le lac ont été toutes deux sélectionnées à plus de 80%. Dans l'évaluation des photos, la beauté et l'harmonie du paysage sont souvent mentionnées, certains répondants qualifiant Lavaux de paysage exceptionnel ou de *carte postale*. Le lac, les vignes et ses pentes sont souvent mentionnés en tant qu'éléments porteurs de cette beauté. Plus précisément, la viticulture ainsi que le travail

des vigneron·nes en tant que porteurs de la beauté du paysage sont souvent mentionnés. A titre d'exemple, le répondant 182 (femme, 65+) commente les photos : « La beauté, la grandeur de nos coteaux travaillés depuis des siècles. ». Le répondant 188 (homme, 25-64) s'exprime également : « Territoire façonné par l'homme d'une toute beauté ».

L'ouverture du paysage est également citée en tant qu'élément essentiel porteur de cette prestation. À la question, « Laquelle de ces photos préférez-vous, et pourquoi ? », le répondant 14 (femme, 25-64) répond : « La trois à cause de la vie dégagée, du contraste entre les vignes et le lac. ». Bien que moins souvent mentionnée, la contribution du patrimoine bâti à cette beauté du paysage est également citée. Le mélange entre les zones viticoles, la vue sur le lac, la pente et les bourgs est souvent cité comme un élément porteur de cette beauté du paysage. En général, les sentiments évoqués en lien avec la beauté du paysage sont positifs, comme le mentionne le répondant 99 (femme, 25-64) : « Un sentiment de contentement : c'est beau et tout est fait pour que ce soit préservé ». On y voit également la reconnaissance des efforts de préservation d'un tel paysage, cité par certains répondants.

Identification et sentiment d'appartenance

Témoins de plus de mille ans d'exploitation viticole, le paysage de Lavaux reflète l'évolution historique de la région (UNESCO, s.d. a). Son exploitation viticole est étroitement liée à la culture et à l'économie régionale. De nombreuses festivités annuelles liées aux différentes étapes de la vitiviniculture ou encore la fameuse *Fête des vigneron·nes* inscrite sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO sont toutes des manifestations populaires qui contribuent à la constitution d'une culture régionale (LPm & UNIL, 2023 ; Reynard & Clivaz, 2020). Or, la proximité avec la famille et les proches, les traditions et les fêtes sont des éléments contribuant à l'identité de l'individu.

Aux réponses ouvertes de la partie 1 du questionnaire, la prestation de l'identification et du sentiment d'appartenance a été souvent mentionnée dans les réponses, avec 129 mentions. Les répondants y décrivent la fierté de vivre dans un tel endroit, qu'ils considèrent comme étant leur *chez-soi*. Le répondant 19 (femme, 18-24) exprime un sentiment de fierté concernant : « le travail de la vigne que ma famille a effectué pendant des années, d'où ce sentiment de fierté et d'appartenance. ». Pour sa part, le répondant 138 (femme, 25-64) commente les photos par : « beauté, apaisement, fierté ». En général, le sentiment de fierté exprimé est lié à une admiration du travail effectué par l'humain sur le paysage, ainsi que de

la beauté de ce dernier. À noter que ce premier commentaire du répondant 19 établit également un lien entre l'implication dans la viticulture et un sentiment d'appartenance.

De plus, la prestation du Plaisir esthétique est souvent associée à ces réponses, comme l'exprime le répondant 165 (homme, 25-64) pour commenter les photos : « On est à la maison. C'est joli. Reposant. ». Beaucoup font aussi mention de souvenirs d'enfance, de souvenirs de rites religieux, et d'un sentiment global de sécurité. Les sentiments associés aux réponses faisant mention de cette prestation sont toujours positifs et souvent liés à la prestation de la Détente et la santé : « Un sentiment d'appartenance et de fierté, encore une fois de sécurité puisque je m'y sens chez moi, c'est vraiment une région qui m'est agréable et confortable. » (Répondant 19, femme, 18-24). Certains font usage du champ lexical du *privilege* ou de la *chance* d'habiter dans une telle région : « Un sentiment de plénitude, de joie et le sentiment d'avoir beaucoup de chance d'habiter dans cette région » (Répondant 123, femme, 25-64).

À la question, « Lavaux me procure », la caractéristique la plus sélectionnée par les répondants, liée à la prestation du sentiment d'appartenance et d'identification, est celle du patrimoine viticole (sélectionné par plus de 80% des répondants). Dans la description des photos, le patrimoine viticole est également souvent mentionné, et souvent associé aux éléments historiques du paysage avec un sentiment de fierté. Ainsi, Lavaux serait *digne* de figurer parmi les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, comme l'exprime le répondant 49 (femme, 25-64), pour lequel Lavaux serait : « digne du Patrimoine mondial de l'UNESCO! ».

D'une part, le besoin de préservation d'un patrimoine historique et de ce beau paysage est affirmé 23 fois dans la description des photos, comme le mentionne le répondant 155 (femme, 25-64) : « Lieu chargé d'histoire, patrimoine à préserver ». Il est également mentionné 95 fois en réponse à la question : « Quelle évolution future souhaiteriez-vous concernant la préservation du paysage de Lavaux ? ». Les réponses à cette question affichent notamment deux types d'opinions. La première recommande la préservation du paysage de Lavaux dans le respect des règles déjà mises en place, voire en les renforçant. La seconde, tout en soutenant la préservation du site, insiste sur la nécessité de considérer Lavaux comme un lieu de vie, où l'évolution des pratiques viticoles et le développement économique doivent pouvoir se poursuivre sans être figés. À cet égard, le répondant 10 (homme, 65+) recommande de préserver Lavaux : « en respectant ce paysage mais pas en le figeant. Il (ne) faut pas oublier que pour qu'il se pérennise, il faut que ceux qui y travaillent, soit les vignerons, puissent encore

en vivre à long terme. Or, il y a quelques craintes à avoir... ». Le champ lexical du *musée* est souvent associé à cet argument, un répondant recommandant par exemple de « lui (Lavaux) garder sa fonction de lieu de vie et ne pas en faire un musée. » (Répondant 115, homme, 65+).

Attrait du cadre de vie et de travail

Situé sur le versant nord du Léman, Lavaux dispose de nombreux éléments contribuant à en faire un cadre de vie remarquable. Sa vue dégagée sur un plan d'eau, son orientation sud, son agriculture viticole, ses terrasses emblématiques en font un paysage *harmonieux*, contribuant à la qualité du cadre de vie (Reynard & Clivaz, 2020). S'y ajoute la bonne accessibilité du lieu en transports publics, avec la plupart des localités accessibles par train, bateau ou bus. Enfin, la présence d'une architecture traditionnelle ainsi que de certaines réglementations limitant le mitage du territoire et maintenant des limites claires entre différentes utilisations du sol contribuent à un cadre de vie de qualité (Reynard & Clivaz, 2020). Cependant, la demande grandissante de logements causant des phénomènes de spéculation foncière détériore la qualité de l'Attrait du cadre de vie et de travail, notamment pour les viticulteurs. En effet, selon Keller et al. (2019a), l'attractivité de la PP dépend également de celle des prix de l'immobilier.

Selon la catégorisation faite pour cette étude, la prestation de l'Attrait du cadre de vie et de travail est la moins perçue. Dans la première partie du questionnaire, les mentions de cette prestation sont associées à un champ lexical positif, de sentiments d'apaisement et de bien-être, liés à la prestation de la Détente et la santé. Lavaux est associé à un cadre de vie de qualité où il fait bon vivre. La vie en communauté fait partie des éléments associés, ainsi que la qualité du bâti et de sa préservation, comme le mentionne le répondant 94 (homme, 25-64) : « Sentiment d'apaisement : les villages de petite taille et un urbanisme qui tente de préserver (avec des ratés, comme à Cully gare) les aspects historiques créent un cadre de vie reposant. ». Dans la partie 2 du questionnaire, sa belle architecture (32%) est également reconnue comme étant un élément procuré par Lavaux. La proximité avec la nature est l'élément porteur de la prestation ayant été le plus sélectionné dans cette seconde partie, avec 47% des répondants l'ayant cochée. Elle est également mentionnée 29 fois dans la partie 1 en tant qu'élément porteur de l'Attrait du cadre de vie, comme le mentionne le répondant 173 (femme, 18-24) : « ça me donne envie de prendre une pause et d'aller me balader dans la nature pour profiter du calme et de la vue magnifique ». Plus précisément, les mentions d'espace naturels ou verdoyant font référence à la nature cultivée, issue de la viticulture. Certains participants font même référence aux noms des cépages et des exploitations

lorsqu'ils décrivent une photo. Parmi les répondants, sept remarquent un changement dans les pratiques de viticulteurs, favorisant une plantation de ceps accordée aux courbes de niveaux ainsi qu'un enherbement tout au long de l'année. Ces pratiques sont perçues positivement, considérées comme favorisant une plus grande biodiversité, et un paysage plus *doux*. La bonne accessibilité aux transports publics, bien que sélectionnée à 30% dans la partie 2, n'est mentionnée qu'une seule fois dans la partie 1. Enfin, sa qualité d'offre de prix de logement abordable n'est jamais mentionnée dans la partie 1 et n'a jamais été sélectionnée par des répondants dans la partie 1.

Elle est cependant l'une des perceptions dont les réponses font le plus mention d'enjeux inhérents à Lavaux. En premier lieu, la montée des prix de l'immobilier est mentionnée par ce répondant : « Un environnement en danger par des constructions de luxe sans rapport avec les possibilités financières des habitants vivant dans la commune. Nos jeunes ne pourront jamais s'offrir des villas à 2 millions. » (Répondant 98, homme, 65+). La pollution auditive, liée à l'exploitation viticole ainsi qu'au trafic routier a également été citée comme un élément dégradateur de la prestation : « Un stress causé par : la pollution chimique et auditive durant la saison des traitements, le trafic (autos, motos, vélos) trop important et mal maîtrisé, en particulier dans les rues étroites des villages (Epresses et Riex). » (Répondant 80, femme, 25-64). Ce répondant y fait également mention de pollution chimique, liée à la viticulture, qui est elle aussi souvent pointée du doigt comme un élément pouvant dégrader la qualité du cadre de vie des habitants. Des conflits entre ancienne et nouvelle population transparaissent dans certaines réponses. A cet égard, le répondant 6 (homme, 25-64) commente :

« (...) il y a 20 ans, les habitants étaient du coin et respectaient le travail des vignerons. Aujourd'hui nous sommes envahis de citadins et d'expatriés qui cherchent à imposer leurs points de vue de citadins à la communauté locale dans aucune idée des traditions et de l'histoire de la région. ».

Lorsqu'on leur demande s'ils ont perçu une évolution dans le paysage de Lavaux durant ces 20 dernières années, les répondants notent aussi une augmentation du bâti et des projets immobiliers (N=100). Parmi ces mentions, 41 manifestent leur désapprobation concernant le développement urbain, soutenant que les mesures de préservation doivent continuer à être respectées, voir renforcées pour certains. À cet égard, le répondant 155 (femme, 25-64) commente : « Le patrimoine bâti prend de plus en plus d'importance, le béton s'impose au détriment de la biodiversité. ». Quatre répondants remarquent également un phénomène d'embourgeoisement, qu'ils lient au développement urbain : « Les villages se sont embourgeoisés, la ville a pris beaucoup d'importance. » (Répondant 126, homme, 65+).

D'autre part, les répondants notent une augmentation de la fréquentation touristique au sein de Lavaux. Jugé comme trop important ou mal contenu, le tourisme y est généralement associé à un champ lexical négatif. Les touristes seraient trop nombreux, et contribuent peu à l'économie locale. Selon le répondant 3 (homme, 25-64), l'augmentation de leur fréquentation est liée à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial : « (...) depuis l'UNESCO des touristes en nombre. ». Ainsi, dans la partie 3 du questionnaire qui aborde le futur de la préservation de Lavaux, de nombreux répondants encouragent une forme de tourisme contribuant davantage à l'économie locale, et recommandent sa limitation.

Enfin, lorsque la nature est mentionnée, des problématiques liées à l'écologie transparaissent. La prise de conscience d'un besoin de changement de pratique afin de garantir la pérennisation de la viticulture y est évoquée. Plus précisément, 18 répondants expriment leur souhait que des actions favorisant une plus grande biodiversité soient mises en place. L'abstention d'utilisation de produits chimiques, l'enherbement des zones viticoles, la plantation d'arbustes sont cités comme exemples. À titre d'exemple, le répondant 80 (femme, 25-64) recommande d' : « encourager la biodiversité, adopter un emploi beaucoup plus raisonné des intrants chimiques (viticulture), l'abandon des traitements par hélicoptères ... ». Lorsque mentionnés, les changements de pratiques perçus par les participants sont décrits positivement, observant une plus grande biodiversité entre les ceps. La promotion d'énergies renouvelables y est également mentionnée, argumentant que la préservation du paysage ne doit pas poser de freins à leur installation, comme le mentionne le répondant 181 (homme, 25-64) : « La protection de l'environnement, les énergies renouvelables, la mobilité et les activités sportives doivent aussi faire partie de Lavaux. ». Ces différents enjeux sont souvent mentionnés comme des éléments dégradant l'Attrait du cadre de vie et de travail.

Détente et santé

En Lavaux, les activités physiques privilégiées sont notamment la promenade à pied ou à vélo (Kaiser et al., 2020). Le lac offre la possibilité d'exercer des activités nautiques, dont la natation ou le paddle. L'accessibilité au lieu, son bord du lac, ses nombreux chemins au sein des vignes en permettent la pratique. La vue imprenable sur le lac est également un élément déterminant de l'attractivité du lieu pour ces activités. Le calme, l'absence de bruit et l'accès à de grands espaces font partie des caractéristiques sur lequel repose la prestation. Ses nombreuses possibilités d'activités en extérieur ainsi que ses festivités en font un lieu propice à des interactions sociales, contribuant au bien-être mental des individus.

Mentionnée 137 fois dans la partie 1 du questionnaire, mais perçue en troisième position dans la seconde partie, sa caractéristique la plus reconnue est celle de qualité en tant que Lieu de détente (46%). Des sentiments de paix, de tranquillité et de calme sont souvent mentionnés dans la partie 1 du questionnaire, associés à un sentiment global de bien-être. Dans la partie 1, Lavaux est souvent associé à un lieu de détente, où il fait bon vivre. À cet égard, le répondant 165 (homme, 25-64) s'exprime : « On est à la maison. C'est joli. Reposant. ». En tant que lieu de vie, les habitants y ressentent en général un sentiment de sérénité, lié à une familiarité avec le lieu. Sélectionné par 38% des répondants dans la partie 2 du questionnaire, sa qualité en tant que lieu de loisirs est pourtant très peu mentionnée dans la partie 1. De rares répondants font mention de balades ou d'exploration du territoire : « Le bonheur pur par temps clair de me promener dans les vignobles avec vue sur les montagnes. » (Répondant 38, femme, 65+). Sa caractéristique en tant que lieu d'interactions sociales, sélectionnée par 36% des répondants, est indirectement mentionnée dans la partie 1 à travers le thème de la promiscuité avec le voisinage, ou la vie en communauté, mais jamais de façon directe. Lorsque mentionnée, ces interactions sociales peuvent être perçues de façon positive. Par son commentaire : « Chaleur humaine, plaisir simple. » le répondant 52 (femme, 65+) perçoit la proximité avec d'autres humains positivement. Ces interactions peuvent cependant être également perçues de façon négative, comme l'exprime le répondant 88 (homme, 25-65+) : « Communauté, mais peut-être promiscuité ».

4.3 Résultats des tests de corrélation entre les facteurs socio démographiques et la perception des prestations paysagères de Lavaux

L'analyse démontre avant tout une corrélation très forte entre les différentes prestations paysagères, malgré les efforts faits pour éviter une redondance des variables. Cette forte corrélation rend l'analyse de corrélations significatives entre la perception des prestations et les variables sociodémographiques complexe, et à considérer avec prudence.

Selon les tests de corrélations, il existe des corrélations significatives faibles entre les variables suivantes :

Corrélations significatives				
	Détente et santé	Sentiment d'appartenance et d'identification	Attrait du cadre de vie et de travail	Plaisir esthétique
Genre	Négative faible, proche de significative			
Âge	Faible, significative			
Niveau de formation				
Secteur d'activité	Négative très faible et non significative.			
Proximité du lieu d'activité professionnelle				
Zone d'habitation				

Tableau 5: Corrélations significatives entre prestations et variables sociodémographiques

De manière générale, les corrélations sont relativement faibles (aucune n'est supérieure à 0,3), ce qui suggère que les facteurs sociodémographiques expliquent peu de variabilité dans perception des prestations paysagères. Des analyses plus poussées, dont une analyse de régression multiple et une analyse de Variance (ANOVA), montrent que le modèle de régression n'est pas significatif ($p = 0,117$) et qu'aucune des variables individuelles n'a d'effet significatif sur la perception des prestations paysagères.

Lorsqu'on regarde plus en détails chacune des données, il est également difficile d'en dégager des tendances claires. Une comparaison des moyennes des scores de perception des PP selon le genre nous indique une légère tendance à une plus grande perception pour les hommes, excepté pour la PP de l'Identification et du sentiment d'appartenance (Figure 11). Les analyses statistiques ne confirment cependant pas de différence significative.

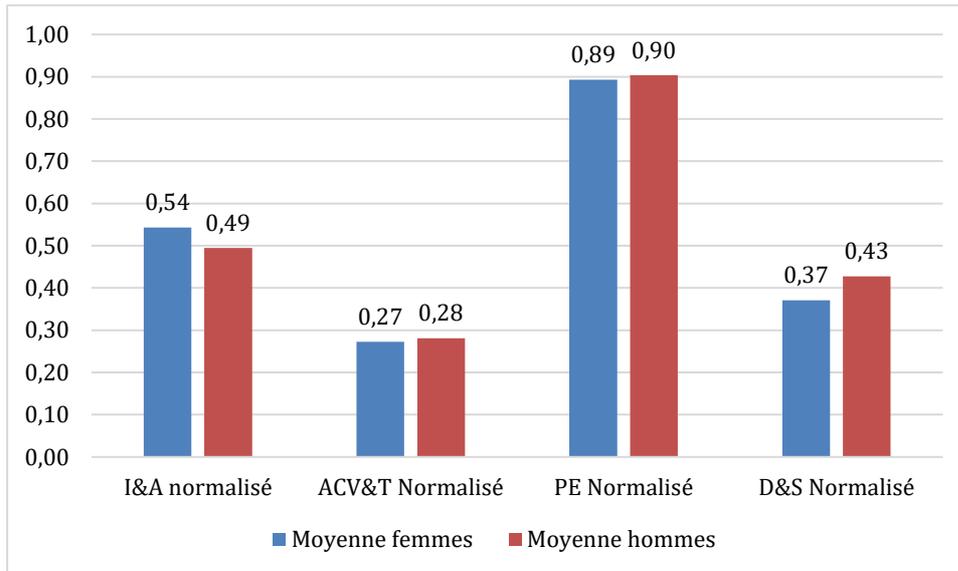


Figure 11: Moyenne des scores de perceptions selon le genre.¹²

On observe cependant une différence notable de la perception de la PP du Sentiment d'appartenance et d'identité selon la catégorie d'âge. Alors que la perception des 25-64 et des 65+ correspondent fortement, la moyenne des scores des 18-24 est réduite de moitié. Elle est également légèrement plus basse pour la perception de la PP de la Détente et la santé.

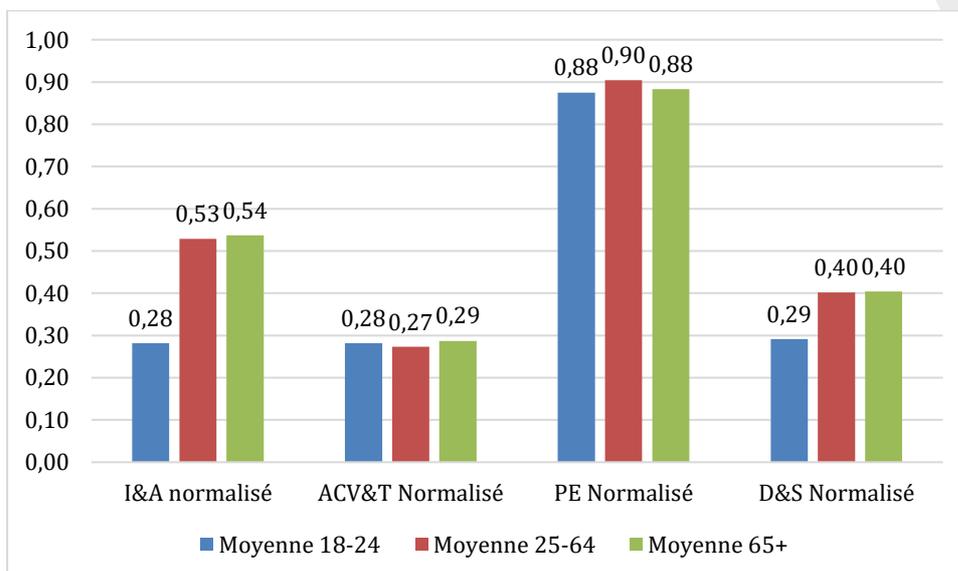


Figure 12: Moyenne des perceptions selon la catégorie d'âge.¹²

¹² PE : Plaisir esthétique, D&S : Détente et santé, I&A : Identification et sentiment d'appartenance, ACV&T : Attrait du cadre de vie et de travail.

5 Discussion

Ce chapitre s'intéresse aux formes que prennent les différentes perceptions recueillies, aux enjeux y transparaissant, ainsi qu'aux différents éléments mentionnés en lien avec ces perceptions.

5.1 La perception des prestations paysagères

De façon plus ou moins directe, les différentes prestations paysagères se reflètent dans les réponses des répondants. Selon la classification de cette étude, certaines prestations sont davantage mentionnées que d'autres. Tel qu'abordé dans la description des résultats, la prestation du Plaisir esthétique est celle que les participants perçoivent le plus. Or, selon Ozyavuz (2012), la perception d'un paysage se fait en premier lieu avec la vision (80%), puis avec l'audition et l'odorat. Cette observation peut constituer un élément expliquant cette sur-représentation du champ lexical de l'esthétisme. Dans la partie 1 du questionnaire, ce sont des éléments visuels qui ressortent en premier. Cette partie se basant sur des photos et faisant donc ressortir en premier les aspects visuels, ses résultats peuvent subir un biais méthodologique. Cependant, bien qu'ils ne fassent pas usage de photos, les résultats de la partie 2 du questionnaire suivent la même tendance. Cela confirme que cette prestation est bien la plus perçue, quelle que soit la forme du questionnaire. Cette sur-représentation de la prestation du Plaisir esthétique suggère ainsi que la population locale est fortement attachée à l'aspect esthétique du paysage. Cela correspond aux observations de Keller et al. (2019a). En effet, avec des représentants de différents groupes d'acteurs comme public-cible de leur enquête, Keller et al. (2019a) avaient également identifié la prestation du plaisir esthétique comme étant la plus importante de Lavaux. Dai et al. (2019), dont l'étude porte sur la perception des services culturels de parcs urbains, constatent que les aspects esthétiques sont davantage valorisés lorsque le parc comporte des plans d'eau.

L'appréciation de certains éléments particuliers, tels qu'un espace dégagé, une vue sur le lac et le vignoble, et la linéarité des murs en pierres sèches indique une préférence pour un paysage dégagé, mais diversifié. Or, Kaplan et Kaplan (1978) observent une préférence des individus pour des paysages à la fois *cohérents* et *diversifiés*, avec une organisation claire des éléments, mais divers. D'un autre côté, Appleton (1975) avance que les individus ont généralement une préférence pour des lieux leur offrant une vue dégagée et des opportunités de *refuge* (sécurité), un élément qu'ont reconnu de nombreux participants. La préférence pour des éléments anthropiques issus de la nature tels que la vigne correspond aux propos de

Wilson (1984), qui postule que les individus possèdent un lien instinctif avec la nature, expliquant leur préférence pour des éléments naturels ou semi-naturels. Zhang et al. (2013) et Tudorie et al. (2020), qui étudient la perception d'espaces extérieurs dans des contextes urbains, constatent également des préférences pour des espaces ouverts et pour des paysages harmonieux et diversifiés, qui permettent de répondre à des besoins variés.

D'un autre côté, l'Attrait du cadre de vie et de travail est particulièrement peu représenté. La faible représentation de cette perception peut s'expliquer par le cadre d'analyse de cette étude, excluant des éléments y contribuant indirectement. En effet, la beauté du paysage, la vue sur le lac ou le patrimoine viticole, qui correspondant davantage aux autres prestations en ont été exclus. Tel qu'illustré par la Figure 10, ce sont cependant des éléments particulièrement perçus par la population. À travers la prestation du Plaisir esthétique, celle de l'Attrait du cadre de vie et de travail est donc bien perçue par la population locale.

5.1.1 Les représentations culturelles et symboliques

Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel vivant, les caractéristiques paysagères de Lavaux sont essentiellement portées par la culture viticole ainsi que le travail des vigneron. Les mentions fréquentes du patrimoine viticole ainsi que du travail des vigneron démontrent une reconnaissance de leur importance par les habitants. Plus qu'un simple paysage, le vignoble en terrasses représente pour les habitants un symbole de la main de l'humain sur le paysage sur des centaines d'années, qui fait la fierté de la population locale. Or, Dai et al. (2019) constatent que les parcs offrant principalement des services liés au patrimoine culturel abritent des vestiges culturels vieux de plus de mille ans.

Pour certains participants, la protection et le maintien du patrimoine bâti, en tant qu'héritage culturel, sont tout aussi importants que le maintien de l'activité agricole. Pour décrire le paysage de Lavaux, des participants font même mention de cépages ou caveaux, démontrant leur connaissance de la viticulture locale. La mention de pratiques viticoles le démontre également. Les résultats de Keller et al. (2019a) font également transparaître une reconnaissance du caractère culturel du paysage de Lavaux par les habitants. Le rôle central que joue la viticulture dans le modelage du paysage y est bien reconnu. Dans le contexte du Japon, Iwata et al. (2011) rapportent également une valorisation de modes de vie traditionnels locaux. En comparaison des éléments naturels et tangibles, les aspects culturels et immatériels semblent moins perçus par le grand public (Iwata et al., 2011). Toutefois, cela ne remet pas en question leur importance, qui est généralement reconnue par la population (Conrad et al., 2011 ; Iwata et al., 2011).

5.1.2 Emotions et sentiments

Les sentiments de bien-être exprimés par les répondants au questionnaire démontrent les effets qu'a le paysage de Lavaux sur leur santé. Bien que peu évoqué par les participants au sein de l'étude de Keller et al. (2019a), le bien-être y est évoqué de façon indirecte, généré par l'ensemble des PP. D'autres recherches sur la perception du paysage, comme celle de Koblet et Purves (2020), mettent en évidence l'influence des éléments paysagers sur le bien-être des individus, en révélant que certaines zones favorisent des sentiments de tranquillité et de sérénité.

D'autre part, les principes de la géographie humaniste tels qu'abordé par Tuan (1977) considèrent que les activités exercées au sein d'un lieu, les souvenirs et les émotions ressenties constituent la base de la création d'un sentiment d'attachement avec un lieu. En évoquant des émotions positives et des souvenirs liés au paysage, les participants démontrent donc un sentiment d'attachement au lieu. Ce sentiment d'attachement nourrit lui-même celui d'identification, influençant les actions exercées au sein du lieu. En effet, selon Berque (1994), c'est l'ensemble des rites et d'interactions pratiquées au sein du paysage qui provoquent l'attribution d'une valeur à ce dernier, en faisant un symbole commun. Ce sont ces expériences collectives qui, par la suite, suscitent un engagement affectif intense (Berque, 1994).

5.2 Les enjeux perçus

L'utilisation de questions ouvertes a permis aux répondants de développer leurs réponses et de faire transparaître différents enjeux liés aux prestations paysagères de Lavaux. Selon la catégorisation de cette étude, la perception de la prestation de l'Attrait du cadre de vie et de travail reflète de façon indirecte de nombreux enjeux liés à la planification du paysage, et mettant en danger sa qualité.

En premier lieu, l'absence totale de reconnaissance de la qualité de Lavaux en tant qu'offre de prix de logements abordables met en évidence l'un des enjeux inhérents à Lavaux. Perçu comme un cadre de vie idyllique, Lavaux attire de plus en plus de nouveaux habitants souhaitant profiter de ses atouts. Cette augmentation de la demande entraîne une hausse des prix immobiliers, risquant de les rendre inaccessibles pour une partie de la population locale. Ce processus favorise la gentrification et l'arrivée de catégories sociales plus aisées, contribuant ainsi au renforcement des rapports de pouvoir et poussant les habitants aux revenus plus modestes à quitter la région. Ce phénomène correspond aux propos de Marcotte et Bourdeau (2010), rapportant un phénomène de spéculation foncière impactant souvent les

sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces phénomènes créent une situation paradoxale, la reconnaissance de ces sites en tant que paysage culturel provoquant l'exclusion des populations qui ont pourtant participé à son développement et entretien (Marcotte & Bourdeau, 2010). Cette problématique suscite également des inquiétudes au sein d'une partie de la population, soucieuse du sort des prochaines générations. Selon Guelton et de Flore (2020), la disponibilité et le coût du foncier constituent des enjeux majeurs dans les débats sur la construction de logements et la préservation. À l'image de leurs observations, les acteurs immobiliers sont souvent perçus par les répondants comme des spéculateurs, agissant au détriment de l'intérêt collectif.

L'un des défis communs de la préservation du paysage, qui est de trouver un équilibre entre préservation du paysage et développement (Marcotte & Bourdeau, 2010), se reflète dans les réponses des participants. En effet, il avait été noté que certains répondants perçoivent une densification et augmentation du bâti, critiquée pour son manque d'intégration dans le paysage par une partie d'entre eux. Koblet et Purves (2020) ainsi que Conrad et al. (2011) constatent également une dépréciation des éléments modernes, qui sont généralement mal perçus au sein de leur étude. Dans l'étude de Conrad et al. (2011), ces constructions modernes sont perçues comme une menace pour l'identité des lieux. Or, selon Memlük (2012), la perte d'identité et de caractère serait l'une des problématiques principales pour la planification actuelle du paysage, provoquant une perte d'identification et d'attachement communautaire. D'un autre côté, une partie des répondants soutient au contraire un développement du bâti, souhaitant éviter une *muséification* de Lavaux et laisser libre cours au développement régional. En général, les répondants soutiennent le respect des mesures de préservation actuelles, mais ne veulent pas en ajouter davantage. L'opposition des opinions reflète l'un des enjeux majeurs quant au développement du bâti dans la gestion du paysage de Lavaux, mais également à l'échelle de la Suisse. En effet, selon Petite (2013), deux idéologies en particulier ont nourri le débat politique des différentes initiatives Weber. La première, associée à Franz Weber et qui revendique la sauvegarde du paysage, est accusée de se baser sur une nostalgie d'une Suisse rurale, nécessitant d'être préservée de l'urbanisation croissante (Petite, 2013). La seconde, désirant l'auto-développement notamment de la montagne, revendique la lutte des régions périphériques pour créer de l'activité économique (Petite, 2013). À la suite de la première initiative populaire de « Sauver Lavaux », des inquiétudes émergeaient déjà quant au risque de voir Lavaux se transformer en un lieu figé, progressivement réduit à « un espace témoin désincarné » (Ruffy, 1979).

Il apparaît également que l'augmentation du bâti est perçue comme le principal facteur impactant le paysage. Pourtant, au sein de leur étude, Suškevičs et al. (2023) identifient plutôt le changement climatique comme le facteur le plus perçu, suivi des politiques publiques et des dynamiques du marché. La différence de perception entre notre étude et celle de Suškevičs et al. (2023) peut s'expliquer par le profil des répondants de cette dernière, majoritairement issus des milieux administratifs et agricoles, influençant ainsi leur sensibilité à certains enjeux paysagers. De plus, la progression du bâti à Lavaux étant l'un des facteurs principaux modifiant le paysage, cela peut influencer la perception des répondants.

D'un autre côté, une troisième partie des participants rapporte au contraire ne pas percevoir de changement important au sein du paysage de Lavaux. En effet, bien que le bâti augmente dans la zone tampon, la zone centrale, bénéficiant de mesures de préservation plus strictes, n'a subi que peu de changements (Reynard & Clivaz, 2020). Il est possible que la perception de ce changement soit impactée selon la zone d'habitation, déterminant la vue à laquelle le répondant est quotidiennement exposé. Aussi, cela pourrait dépendre de l'importance que le répondant accorde aux différents éléments constituant le paysage de Lavaux.

Les mentions de pollution auditive et chimique, liées à l'exploitation viticole et au trafic routier font transparaître plusieurs conflits inhérents à Lavaux. Les mentions de désagréments causés par le trafic routier sont particulièrement dirigées à l'encontre de la population pendulaire ainsi que des touristes. Bien qu'il n'existe pas de chiffres exacts sur la fréquentation touristique de Lavaux (Kaiser et al., 2020), de nombreux participants à notre enquête ont manifesté leur agacement face à une augmentation du tourisme et au comportement des visiteurs. Certains associent cette augmentation à l'inscription de Lavaux sur la Liste du patrimoine mondial. Selon Marcotte et Bourdeau (2010), l'inscription d'un site sur la Liste peut effectivement provoquer une augmentation de la fréquentation touristique du site. Facilité par la mondialisation, la réduction des distances grâce aux nouvelles technologies, le tourisme expérimente une croissance phénoménale depuis les années 50 (Marcotte & Bourdeau, 2010). L'augmentation du tourisme, liée à une révolution des médias, contribue à la création d'une culture de masse et à un phénomène d'uniformisation (Claval, chapitre 13, 2012). Face à l'irruption de l'Autre, du nouveau venu, on craint la dissolution de la culture régionale et de son identité (Claval, chapitre 13, 2012). Plus que jamais, on s'attache à la culture populaire et aux traditions. Selon Claval (Chapitre 13, 2012), la culture devient alors un objet de discours, un enjeu politique. La crainte de la perte ou de la volatilisation de la culture populaire face à la mondialisation et à l'uniformisation encourage la valorisation de la culture populaire et

quotidienne des sociétés locales, notamment à travers le tourisme (Marcotte & Bourdeau, 2010).

Perçu comme un moyen de préservation des cultures, le tourisme culturel s'intéresse aux sites du patrimoine. Apparu dans les années 90, il est souvent défini comme une forme de *bon* tourisme, ou de *tourisme intelligent*, en opposition au tourisme de masse (Marcotte & Bourdeau, 2010). Vu comme un moyen de se réappropriier les retombées des activités touristiques, la population locale de Lavaux souhaite elle aussi attirer un tourisme culturel, contribuant davantage à l'économie locale, et s'intéressant à la culture plutôt qu'au paysage uniquement. Cette volonté avait également été identifiée par Keller et al. (2019a), certains habitants réclamant une amélioration de la gestion du tourisme. D'un autre côté, on craint la *folklorisation* d'éléments de la culture locale, qui sont figés et mis en scènes de manière artificielle afin de répondre aux attentes du tourisme extérieur (Marcotte & Bourdeau, 2010). Crettaz (1995) qualifie même ce phénomène de *disneylandisation*, où un espace ou une culture est remodelée afin d'offrir une expérience standardisée et facilement consommable, à l'instar des parcs d'attractions comme Disneyland. En résulte alors une *touristification*, dont le terme décrit un phénomène où un territoire est progressivement transformé afin de répondre aux attentes des touristes (Marcotte & Bourdeau, 2010). En effet, Marcotte et Bourdeau (2010) distinguent deux types de touristes : ceux *visitant un site culturel*, et les *touristes culturels*. Les premiers, plutôt que de s'intéresser à la valeur du patrimoine ou à l'histoire du site, recherchent davantage une *atmosphère* particulière et un beau décor (Marcotte & Bourdeau, 2010). Cette critique a été effectivement exprimée dans certaines réponses à cette étude, où les participants se plaignent d'un manque de contribution à l'économie locale par les touristes qui ne s'intéressent qu'à la beauté esthétique du paysage, plutôt qu'à l'héritage historique du lieu.

D'un autre côté, les principes d'un tourisme durable encouragent la recherche d'un équilibre entre la protection du patrimoine, l'équité sociale et la croissance économique. En outre, la préservation du paysage pour les prochaines générations passe par la promotion de l'utilisation optimale des ressources, dont l'énergie (Marcotte & Bourdeau, 2010). Selon Marcotte et Bourdeau (2010), l'adoption d'une approche de développement durable serait effectivement compatible avec la promotion des sites du patrimoine mondial, à condition que la promotion et l'attractivité ne soient pas trop élevées ou demeurent contrôlées. Par conséquent, la bonne gestion de l'activité touristique ainsi que de la démographie du site est essentielle afin de garantir la pérennisation du paysage. À cet égard, l'adhésion de LPm en

2023 au programme Swisstainable, qui vise l'orientation des hôtes vers des prestataires touristiques engagés dans la durabilité, reflète son engagement en faveur d'un tourisme durable (LPm, 2024).

Faisant écho aux propos de Claval (2012), la crainte d'une disparition de la culture populaire locale transparait également dans les réponses des habitants. Pour certains participants, outre le tourisme, cette disparition risquerait d'être provoquée par la venue de cette nouvelle population, ignorante du patrimoine culturel et de l'histoire de la région. La nouvelle population fait figure de l'« Autre », présenté par Claval (2012), qui est généralement déprécié. C'est également le cas dans le contexte de Lavaux, où des tensions entre l'ancienne et nouvelle population transparaissent (Reynard & Clivaz, 2020). On pointe du doigt leur manque d'effort d'intégration ou leur incompréhension des problématiques viticoles. L'appel de la nature pousse les citoyens contemporains à investir les campagnes, dans une quête « d'identité commune fondée symboliquement sur un territoire. » (Conan, 1994, p.46). En important leurs représentations clivant la ville et la nature, ces nouvelles populations engendrent des conflits identitaires avec les habitants ruraux (Conan, 1994), ce qui fait écho à la crainte de la disparition de la culture régionale exprimée par Claval (2012). Faute de dialogue entre ces différentes populations, le conflit risque de se cristalliser et le gouffre de s'agrandir. Or, une bonne entente ainsi qu'un dialogue ouvert entre les différentes parties prenantes sont nécessaires pour un processus de gestion du paysage efficace (Backhaus et al., 2007 ; Miéville-Ott & Droz, 2010). Cela fait également écho aux propos de LPm et l'UNIL (2023), rappelant la perte de transmission de savoir-faire à laquelle est confronté le patrimoine immatériel de Lavaux.

La mention de pratiques écologiques par certains répondants fait transparaitre une préoccupation pour l'écologie par ces derniers. De façon indirecte, ces réponses dévoilent une préoccupation concernant le déclin de la biodiversité ainsi que les effets du changement climatique. Ces observations font écho aux conclusions de Suškevičs et al. (2023), selon lesquels les personnes interrogées dans les pays européens perçoivent davantage des tendances négatives concernant la biodiversité et le changement climatique. Au sein de cette étude, ces préoccupations concernant le futur de la biodiversité de Lavaux et la pérennisation de la viticulture sont cependant contrebalancées par les constatations positives de changement de pratiques viticoles, favorisant une plus grande biodiversité.

D'autre part, le conflit entre la préservation du paysage et le développement d'infrastructures dédiées aux énergies renouvelables transparait dans certaines réponses. La problématique a également été mentionnée par LPm dans son rapport annuel 2023 (LPm, 2024), exposant ses réflexions sur l'éventualité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures situées dans les zones les plus protégées du vignoble en terrasses (ISOS-A). L'objectif du projet est de définir un cadre précis et de formuler des recommandations claires concernant l'installation de panneaux solaires au sein du périmètre de Lavaux. En outre, la CIL a publié un guide de bonnes pratiques, ayant comme objectif de guider les acteurs de la construction dans leur projet, visant le développement durable du paysage de Lavaux (CIL, 2025). Au vu des possibles conséquences négatives qu'aurait le changement climatique sur le paysage de Lavaux (Beniston, 2008 ; Reynard & Clivaz, 2020), la promotion du développement durable à tous niveaux semble nécessaire afin d'en garantir la préservation. À ce propos, Devine-Wright et Howes (2010) identifient au sein de leur étude un lien entre sentiment d'attachement à un lieu et acceptabilité de changements. En effet, ils observent que les individus davantage attachés et identifiés à un lieu acceptent moins les projets d'énergies renouvelables impliquant des changements de paysage.

Réaffirmé à de nombreuses reprises par les citoyens vaudois à travers diverses votations, Lavaux bénéficie d'une protection populaire exceptionnelle au niveau du canton (Reynard & Clivaz, 2020 ; de Fossey, 2004). Bien que les résultats aux votations des diverses initiatives populaires démontrent un soutien plus mitigé par la population locale (Coutaz, 2018 ; de Fossey, 2004), la préservation du site ainsi que les initiatives populaires sont mentionnées positivement à de nombreuses reprises par les participants. Or, le soutien populaire pour la préservation du site est un avantage non négligeable pour la bonne conservation du paysage (Ozyavuz, 2012). D'autre part, Lavaux, dont les caractéristiques paysagères reposent sur le patrimoine viticole, dépend de la sauvegarde de l'économie viticole. Afin de préserver ce paysage, l'activité économique des vignerons doit être sauvegardée, en plus du patrimoine bâti ainsi que culturel (Reynard & Clivaz, 2020). Keller et al. (2019a) avaient identifié que les habitants considèrent la promotion des vins de Lavaux comme l'un des moyens de conserver un vignoble en terrasse à Lavaux. Cette perception transparait également dans certaines réponses de cette étude. Plus encore, la difficulté à trouver un équilibre entre préservation et valorisation économique transparait dans la perception de la population locale, témoignant de la compréhension des enjeux par certains habitants.

5.3 Corrélations

L'absence de corrélation significative et forte entre les perceptions des PP et les différentes variables suggère une faible relation entre ces dernières, ce qui constitue une conclusion qui diffère de nombreuses autres études, décelant au contraire une influence entre les facteurs sociodémographiques et la perception du paysage (ex : : Briceño et al., 2016 ; Cracco et al., 2024 ; Wartmann & Purves, 2018). Cela pourrait éventuellement signifier que d'autres facteurs (par exemple, des préférences personnelles, des expériences individuelles) influencent ces perceptions, et qu'ils ne sont pas mesurés ici. D'autre part, le nombre réduit de données disponibles pour cette étude peut être source d'erreur dans les résultats statistiques. Par ailleurs, certains résultats extrêmes et inhabituels pourraient être dus au faible nombre de données dans certaines catégories.

Les résultats observés chez les 18-24 ans, dont la perception du sentiment d'attachement et d'identité est nettement plus faible que celle des autres catégories de la PP, doivent être interprétés avec prudence. Ces résultats ne traduisent pas nécessairement un faible attachement au paysage, mais pourraient plutôt révéler une préférence pour d'autres dimensions des prestations paysagères. Les descriptions des photos de la partie 1 du questionnaire traduisent bien chez certains un sentiment d'appartenance au paysage. La faible proportion de cette catégorie (N=8) pourrait indiquer des résultats biaisés. En général, un échantillon de données plus large ou l'exploration d'autres variables pourraient favoriser l'obtention de résultats plus concluants.

La forte corrélation entre les différentes perceptions des PP indique quant à elle une relation très forte entre elles. Cela suggère que ces dernières mesurent des dimensions très similaires ou interdépendantes. Cette suggestion confirmerait la thèse selon laquelle les PP seraient fortement complémentaires et s'influenceraient mutuellement (Keller et al., 2019a).

6 Recommandations d'utilisation du concept des prestations paysagères pour la planification du paysage

Selon Fagerholm et al. (2012), la planification du paysage devrait impérativement tenir compte des éléments culturels et intangibles de ce dernier. Cela serait essentiel afin de garantir le bien-être de la société et des individus, certains de ces éléments pouvant dans certains cas contribuer davantage au bien-être que les éléments physiques (Fagerholm et al., 2012). Or, Memlük (2012) indique que toute planification du paysage devrait se faire en adaptation au

contexte local. Relph (1976) et Tuan (1977) affirment également qu'il est nécessaire d'avoir une compréhension de l'importance et de la signification culturelle que porte une population à son environnement afin d'établir une planification du paysage qui soutient son bien-être. Les résultats de cette étude contribuent à l'identification des éléments intangibles et culturels sur lesquels repose le bien être des habitants, ainsi que l'importance et la signification culturelle qu'ils donnent au paysage. Plusieurs méthodes participatives pourraient accroître cette compréhension des représentations du paysage par la population locale. L'une d'elles est celle de Système d'Information Géographique à Participation Publique (SIGPP), permettant la cartographie d'éléments paysagers ainsi que leurs valeurs culturelles par les communautés locales. Cette méthode est particulièrement utilisée dans les pays dits *développés*, afin d'encourager l'engagement des citoyens au sein des processus de décision (Fagerholm et al., 2012). En intégrant ces éléments au processus de gestion du paysage, il est davantage garanti que ce dernier supporte le bien-être des individus. D'autre part, la préservation d'éléments caractéristiques du paysage et le maintien de sa cohérence permettront de maintenir une identification et un sentiment d'attachement au paysage par la population locale (Memlük, 2012).

Selon Keller et al. (2019a), l'approche des prestations paysagères serait également utile en tant qu'outil de communication. Tel qu'abordé plus tôt dans cette étude, la sensibilisation de la population à l'importance de la préservation du paysage est essentielle afin d'obtenir son soutien et son implication (Cengiz, 2012). La préservation de Lavaux ayant déjà un soutien populaire important au niveau cantonal, elle bénéficierait cependant d'une sensibilisation accrue envers les éléments du paysage porteurs des différentes prestations paysagères, ainsi qu'auprès de la population de Lavaux. Cela permettrait également de renforcer l'attachement au paysage, ainsi que son implication dans sa préservation. Une sensibilisation aux différentes problématiques liées à la préservation du paysage, notamment au patrimoine viticole, bénéficierait à une nouvelle population, peu familière avec les problématiques de la pratique viticole. En tenant compte des perceptions des citoyens, LPm pourra effectuer une sensibilisation ciblée à la préservation de Lavaux et engager un dialogue entre les différentes parties prenantes.

L'approche par les prestations paysagères serait également utile en tant qu'outil de coordination entre les différents acteurs, permettant d'identifier des objectifs communs (Keller et al., 2019b). Or, selon Miéville-Ott & Droz (2010), il est nécessaire d'intégrer un processus participatif à la planification du paysage afin d'atteindre un consensus entre les multiples intérêts des parties prenantes, en veillant à ce que chacune d'elle soit représentée. De telles

mesures permettraient d'atteindre une approche bottom-up et collaborative de gestion du paysage, visant l'émancipation des citoyens. Une telle approche renforcerait la participation active des populations locales, facilitant l'acceptabilité et la durabilité des projets de gestion du paysage (Kiper et al., 2012). Cependant, comme le souligne Stephenson (2008), les opinions et perceptions des populations locales ne sont pas nécessairement les plus *justes*, pouvant refléter des relations de pouvoir et des biais. Par conséquent, ils devront être mis en perspective avec l'avis d'experts de la discipline. Le rôle des experts nécessite cependant d'être clairement défini, afin éviter qu'ils soient perçus comme des arbitres biaisés (Miéville-Ott & Droz, 2010). De ce fait, la planification du paysage devrait trouver un équilibre entre les différents intérêts des parties prenantes et baser les décisions sur une approche participative, mais également sur l'avis d'experts.

7 Conclusion

Cette étude a analysé, à travers une méthode qualitative et quantitative, les prestations paysagères de Lavaux et la façon dont elles sont perçues par la population de Bourg-en-Lavaux. À travers un questionnaire diffusé auprès des habitants de la commune de Bourg-en-Lavaux, il a été noté que la prestation du Plaisir esthétique est la plus perçue et que les caractéristiques du paysage les plus reconnues sont sa vue, sa beauté, ainsi que le patrimoine viticole. Les perceptions des habitants laissent transparaître une identification avec le paysage, ainsi qu'un fort sentiment d'attachement, voire de fierté. La mention de nombreux enjeux liés à la préservation du site démontre une complexité des intérêts et des besoins des habitants. Or, alors que les pressions sur les paysages risquent de s'intensifier en raison de mégatendances telles que la mondialisation, la transition démographique et le changement climatique (OFEV, 2020), les analyses du paysage ainsi que de leurs éléments intangibles deviennent particulièrement nécessaires afin de les préserver et de prévenir les pressions futures (Memlük, 2012). Ainsi, l'analyse du paysage au sein de la discipline de la géographie reste une approche particulièrement actuelle, et dont la contribution bénéficie aux processus de gestion du paysage.

Bien que de nombreuses études confirment que les facteurs personnels ainsi que l'appartenance sociale et culturelle ont une influence sur la perception des paysages et de leurs prestations paysagères (ex : Briceño et al., 2016 ; Cracco et al., 2024 ; Wartmann & Purves, 2018), le nombre restreint de données et de corrélations significatives en découlant ne permettent pas d'établir de conclusion exacte dans le cadre de cette étude. Une analyse

approfondie de l'influence qu'auraient les facteurs sociodémographiques sur la perception pourrait être entreprise, sur la base d'une base de données plus importante. D'autre part, bien qu'aucun enjeu lié aux problématiques de genre ne transparaisse au sein des réponses des participants, il serait intéressant de pousser une analyse plus approfondie, adoptant l'approche de la géographie féministe (Volvey, 2016). Une méthodologie alternative, se basant davantage sur des entretiens semi-directifs et des entretiens participatifs, pourrait permettre d'obtenir davantage d'éléments. Cet approfondissement de l'analyse serait également pertinent afin d'accroître la compréhension d'autres relations de pouvoir liées à la gestion du paysage de Lavaux. De plus, Hedblom et al. (2020) recommandent l'utilisation de photos plutôt que de questions constituées de réponses présélectionnées, qui serait plus efficace pour les études d'analyse des paysages. D'autre part, Koblet et Purves (2020) proposent l'analyse de textes publiés en ligne, qui permettraient une évaluation des perceptions dans le temps. Dai et al. (2019) recommandent plus particulièrement l'analyse de données présentes sur les réseaux sociaux, plus nombreuses et faciles à collectées. Bien que les résultats de cette étude ne puissent être généralisés, l'analyse de paysages étant fortement dépendante du contexte de l'étude (Arts et al., 2017 ; Memlük, 2012 ; Suškevičs et al., 2023), cette étude contribue aux analyses du paysage en testant une méthodologie et certaines théories de l'analyse du paysage.

Malgré les nombreuses enquêtes et analyses effectuées dans le cadre de la collaboration UNILavaux, qui constituent déjà une base solide de données et de recommandations d'experts, les problématiques et sujets à analyser restent nombreux. Une analyse sociologique permettrait notamment d'acquérir une meilleure compréhension des différents enjeux (Reynard & Clivaz, 2020). D'un autre côté, de meilleures connaissances du patrimoine viticole et bâti permettraient d'anticiper leur évolution future.

La multitude d'enjeux et de perceptions représentées dans les résultats de cette étude rappelle l'importance d'adopter une approche participative et interdisciplinaire pour une gestion du paysage collaborative, bottom-up et permettant une plus grande autonomie des habitants. Dans le cadre de la gestion du paysage, l'approche par les prestations paysagères offre un fort potentiel en tant qu'outil de communication, de coordination entre les différentes parties prenantes, ainsi que de support pour les gestionnaires du paysage. Par conséquent, la gestion du paysage de Lavaux devrait viser une gouvernance incluant davantage les perceptions de la population locale ainsi que leurs besoins et intérêts, dans le respect du développement durable ainsi que de la justice sociale. D'autre part, la communication accrue des éléments

intangibles et culturels du paysage permettrait d'accroître leur reconnaissance, et à terme leur préservation.

Plus qu'une carte postale, Lavaux représente pour ses habitants un patrimoine historique et culturel, témoignant de la relation des individus avec leur environnement. En tant que site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial dans la catégorie des paysages culturels vivants, Lavaux est confronté aux défis majeurs auquel fait face ce type de paysages. Entre enjeux de valorisation, développement durable et préservation, tout semble finalement être une question d'équilibre, de contrôle et d'inclusion des parties prenantes. En raison de l'exacerbation des pressions anthropiques futures, ces préoccupations deviennent d'autant plus actuelles et nécessitent une plus grande considération au sein des politiques de gestion du paysage suisse. Bien que timide, l'augmentation de la reconnaissance des éléments intangibles et culturels du paysage en Suisse démontre une progression vers la bonne direction (ex : OFEV, 2020).



8 Sources citées :

- Aktouf, Omar. (2006). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique*. Presses de l'Université du Québec <https://doi.org/10.1522/cla.ako.met>
- Appleton, J. (1975). *The Experience of Landscape*. London: Wiley
- Arts, B., Buizer, M., Horlings, L., Ingram, V., Oosten, C. van, & Opdam, P. (2017). Landscape Approaches: A State-of-the-Art Review. *Annual Review of Environment and Resources*, 42(Volume 42, 2017), 439-463. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-102016-060932>
- Backhaus, N. (2011). Landscapes, spatial totalities or special regions? *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 14, 193-202. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2011.03.036>
- Backhaus, N., Reichler, C., & StremLOW, M. (2007). *Paysages des Alpes – De la représentation à l'action*. (Rapport de synthèse). Zurich: vdf Hochschulverlag.
- Bastian, O., Grunewald, K., Syrbe, R.-U., Walz, U., & Wende, W. (2014). Landscape services : The concept and its practical relevance. *Landscape Ecology*, 29(9), 1463-1479. <https://doi.org/10.1007/s10980-014-0064-5>
- Beniston, M. (2008). Sustainability of the landscape of a UNESCO World Heritage site in the Lake Geneva region (Switzerland) in a greenhouse climate. *International Journal of Climatology*, 28(11), 1519-1524. <https://doi.org/10.1002/joc.1644>
- Bennett, E. M., Cramer, W., Begossi, A., Cundill, G., Díaz, S., Egoh, B. N., ... Woodward, G. (2015). Linking biodiversity, ecosystem services, and human well-being: Three challenges for designing research for sustainability. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 14, 76-85. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2015.03.007>
- Berque, A. (1984). Paysage-empreinte, paysage-matrice : éléments de problématique pour une géographie culturelle. *L'Espace géographique*, 13(1), 33-34.
- Berque, A. (1994). *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Editions Champ Vallon.

- Briceño, J., Iniguez-Gallardo, V., & Ravera, F. (2016). Factors influencing the perception of ecosystem services in Ecuadorian tropical dry forests. *Ecosistemas*, 25(2), 46-58. <https://doi.org/10.7818/ECOS.2016.25-2.06>
- Brunet, R. (1974). Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat. *L'Espace géographique*, 120-126. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1974.1460>
- Cengiz, B. (2012). Residents' Perceptions of and Attitudes Toward Sustainable Tourism Planning and Management in Amasra (Turkey). Dans IntechOpen (Éd.), *Landscape Planning* (pp. 177-198). <https://doi.org/10.5772/48064>
- Claval, P. (2012). *Géographie culturelle : Une nouvelle approche des sociétés et des milieux* (2e éd.). Armand Colin.
- Clivaz, M., Bachmann, J., Reynard, E., & Kaiser, C. (2016). *Lavaux—Evolution du site inscrit au Patrimoine mondial (2000-2015)*. Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité, Suisse.
- Communauté d'intérêt pour la sauvegarde de Lavaux (CIL). (2025). *Guide du paysage*. Consulté le 11 janvier 2025, à l'adresse <https://www.cil-lavaux.ch/guide-paysage>
- Conan, M. (1994). L'invention des identités perdues. Dans A. Berque (Éd.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage* (pp. 31-49). Editions Champ Vallon.
- Conrad, E., Christie, M., & Fazey, I. (2011). Understanding public perceptions of landscape : A case study from Gozo, Malta. *Applied Geography*, 31(1), 159-170. <https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2010.03.009>
- Conseil de l'Europe sur le paysage. (2018). *Glossaire du Système d'information de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage : Aménagement du territoire et paysage*, 106. <https://www.coe.int/en/web/landscape/glossary-l6-linguistic-versions>
- Cosgrove, D., & Jackson, P. (1987). New Directions in Cultural Geography. *Area*, 19(2), 95-101.
- Coutaz, G. (2018). Lavaux, une terre de convergences. *Revue historique vaudoise*, 126, 31-44. <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=rhv-001:2018:126::499>

- Cracco, M., Walters, G., & Loup, R. (2024). Analysing perceptions of nature and nature's contributions to people for a Swiss ecological infrastructure. *People and Nature*, 00, 1–14. <https://doi.org/10.1002/pan3.10751>
- Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2018). *Designing and conducting mixed methods research* (3rd ed.). SAGE Publications.
- Crettaz, B. (1995). *Au-delà du Disneyland alpin*. Priuli et Verlucca.
- Dai, P., Zhang, S., Chen, Z., Gong, Y., & Hou, H. (2019). Perceptions of Cultural Ecosystem Services in Urban Parks Based on Social Network Data. *Sustainability*, 11(19), Article 19. <https://doi.org/10.3390/su11195386>
- Darnay, S. (2017). Paysages viticoles : Paysages ruraux? *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 17, Article 17. <https://doi.org/10.4000/paysage.4341>
- de Groot, R. S., Alkemade, R., Braat, L., Hein, L., & Willemen, L. (2010). Challenges in integrating the concept of ecosystem services and values in landscape planning, management and decision making. *Ecological Complexity*, 7(3), 260-272. <https://doi.org/10.1016/j.ecocom.2009.10.006>
- de Fossey, A. (2004). *Changement du régime institutionnel du paysage : Le cas du Lavaux (VD)* (Document de travail n° 13/2004). Université de Lausanne, Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), Suisse. https://nbn-resolving.org/urn:nbn:ch:serval-BIB_328110?siteLang=fr
- Devine-Wright, P., & Howes, Y. (2010). Disruption to place attachment and the protection of restorative environments: A wind energy case study. *Journal of Environmental Psychology*, 30(3), 271-280. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2010.01.008>
- Díaz, S., Pascual, U., Stenseke, M., Martín-López, B., Watson, R., Molnár, Z., ... Shirayama, Y. (2018). Assessing nature's contributions to people. *Science*, 359, 270-272. <https://doi.org/10.1126/science.aap8826>
- Droz, Y., Miéville-Ott, V. (2005a). *La polyphonie du paysage*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

- Droz, Y., Miéville-Ott, V. (2005b). Paysage et géomorphologie : quelques réflexions sur leurs relations réciproques. Dans Y. Droz et V. Miéville-Ott (éds), *Le paysage de l'anthropologue* (pp. 5-20). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Ellis, E. C., Pascual, U., & Mertz, O. (2019). Ecosystem services and nature's contribution to people : Negotiating diverse values and trade-offs in land systems. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 38, 86-94. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2019.05.001>
- État de Vaud. (s.d.). *Portrait du canton et portrait des communes vaudoises*. Consulté le 11 janvier 2025, à l'adresse <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/statistique/portrait-du-canton-et-portrait-des-communes-vaudoises>
- Fagerholm, N., Käyhkö, N., Ndumbaro, F., & Khamis, M. (2012). Community stakeholders' knowledge in landscape assessments – Mapping indicators for landscape services. *Ecological Indicators*, 18, 421-433. <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2011.12.004>
- GéoLavaux. (s.d.). *La situation de Lavaux* Consulté le 11 janvier 2025, à l'adresse <https://geolavaux.ch/geo/situation>
- Gerber, J.-D., & Hess, G. (2017). From landscape resources to landscape commons: Focussing on the non-utility values of landscape. *International Journal of the Commons*, 11(2), 708-732.
- Gray, M. (2013). *Geodiversity: valuing and conserving abiotic nature*. Chichester : John Wiley & Sons.
- Guelton, S., & de Flore, R. (2020). Les enjeux fonciers vus d'en bas : Quand les mobilisations des propriétaires privés se font citoyennes. *Métropoles*, 27, Article 27. <https://doi.org/10.4000/metropoles.7327>
- Harvey, D. (1973). *Social justice and the city*. Athènes : Presses universitaires de Géorgie.
- Hedblom, M., Hedenås, H., Blicharska, M., Adler, S., Knez, I., Mikusiński, G., ... Wardle, D. A. (2020). Landscape perception: Linking physical monitoring data to perceived landscape properties. *Landscape Research*, 45(2), 179-192. <https://doi.org/10.1080/01426397.2019.1611751>

- Hugo, N.C. (2020). Overtourism at Heritage and Cultural Sites. Dans Séraphin, H., Gladkikh, T., Vo Thanh, T. (eds), *Overtourism* (pp 169–185). Palgrave Macmillan, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-42458-9_10
- Imboden, L. (2020). *Gouvernance touristique de Lavaux, vignoble en terrasses et comparaison avec Les Climats de Bourgogne et le PNR Gruyère Pays-d'Enhaut*. (Mémoire en Études du Tourisme). Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, Suisse.
- Iwata, Y., Fukamachi, K., & Morimoto, Y. (2011). Public perception of the cultural value of Satoyama landscape types in Japan. *Landscape and Ecological Engineering*, 7(2), 173-184. <https://doi.org/10.1007/s11355-010-0128-x>
- Jacobsen, J. K. S. (2007). Use of Landscape Perception Methods in Tourism Studies: A Review of Photo-Based Research Approaches. *Tourism Geographies*, 9(3), 234–253. <https://doi.org/10.1080/14616680701422871>
- Kaiser, C., Ceré, R., Clivaz, M., Monachon, N. et Reynard, E. (2020). *Tourisme en Lavaux – Etat de l'offre, pratiques et mobilités touristiques* (Rapport scientifiques). Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité, Suisse.
- Kaplan, R., & Kaplan, S. (1978). *Humanscape : Environments for People*. Ulrich's Books, Ann Arbor, MI.
- Keller, R., & Backhaus, N. (2020). Integrating landscape services into policy and practice – a case study from Switzerland. *Landscape Research*, 45(1), 111-122. <https://doi.org/10.1080/01426397.2019.1569218>
- Keller, R., Clivaz, M., Backhaus, N., & Reynard, E. (2019a). *Prestations paysagères dans les paysages d'importance nationale. Rapport de recherche et recommandations à l'intention de la Confédération, des cantons, communes, ONG et acteurs économiques*. Sur Mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.33075.48169>
- Keller, R., Clivaz, M., Reynard, E., & Backhaus, N. (2019b). Increasing Landscape Appreciation through the Landscape Services Approach. A Case Study from Switzerland. *Sustainability*, 11(20), 5826. <https://doi.org/10.3390/su11205826>

- Kiper, T., Özdemir, G., Kiper, T., & Özdemir, G. (2012). Tourism Planning in Rural Areas and Organization Possibilities. Dans IntechOpen (Éd.), *Landscape Planning* (pp. 123-150). <https://doi.org/10.5772/39072>
- Koblet, O., & Purves, R. S. (2020). From online texts to Landscape Character Assessment: Collecting and analysing first-person landscape perception computationally. *Landscape and Urban Planning*, 197, 103757. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2020.103757>
- Lavaux Patrimoine mondial. (s.d.). *Gestionnaires du site*. Consulté le 6 janvier 2025, à l'adresse <https://www.lavaux-unesco.ch/preserver/gestionnaires-du-site/lavaux-patrimoine-mondial#equipe>
- Lavaux Patrimoine mondial. (2018). *Statuts de l'association Lavaux Patrimoine mondial*. Signés le 8 mai 2018.
- Lavaux Patrimoine mondial. (2023). *Rapport annuel 2022*. <https://www.lavaux-unesco.ch/preserver/gestionnaires-du-site/lavaux-patrimoine-mondial>
- Lavaux Patrimoine mondial. (2024). *Rapport annuel 2023*. <https://www.lavaux-unesco.ch/preserver/gestionnaires-du-site/lavaux-patrimoine-mondial>
- Lavaux Patrimoine mondial et Université de Lausanne (2023). *Témoignages d'un paysage. Compte rendu du colloque scientifique sur les paysages culturels vivants du 24 novembre 2022*. Grandvaux et Lausanne : LPM et UNIL.
- Marcotte, P., & Bourdeau, L. (2010). La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ? *Management & Avenir*, 34(4), 270-288. <https://doi.org/10.3917/mav.034.0270>
- Memlük, M. Z. (2012). Urban Landscape Design. Dans IntechOpen (Éd.), *Landscape Planning* (pp. 277-298). <https://doi.org/10.5772/39015>
- MicroStrategy. (2024). 6. *Population résidante permanente par classe d'âges quinquennale, sexe, origine, district et commune, Vaud, 2017-2023*. Consulté le 8 novembre 2024, à l'adresse <https://mstrpub.vd.ch/MicroStrategy/servlet/mstrWeb>

- Miéville-Ott, V., & Droz, Y. (2010). Évolution de la réflexion paysagère en Suisse. A partir du programme Paysages et habitats de l'arc alpin. *Économie rurale*, 315(1), 46-57. Cairn.info. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2541>
- Milcu, A. I., Hanspach, J., Abson, D., & Fischer, J. (2013). Cultural Ecosystem Services : A Literature Review and Prospects for Future Research. *Ecology and Society*, 18(3), art44. <https://doi.org/10.5751/ES-05790-180344>
- Millennium Ecosystem Assessment (MEA). (2005). *Ecosystems & Human Well-being : Synthesis*. Washington: Island Press.
- Mitchell, N., Rössler, M., & Tricaud, P. M. (2011). Paysages culturels du patrimoine mondial : Guide pratique de conservation et de gestion. *Cahiers du Patrimoine mondial*, 26, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Nahrath, S. (2008). Propriété privée et régulation du paysage en Suisse. *Études rurales*, 181, Article 181. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8713>
- Office fédéral de l'environnement (OFEV). (2020). *Conception « Paysage suisse » : Paysage et nature dans les domaines politiques de la Confédération. Rapport explicatif* (Réf. S205-1585). Berne : Office fédéral de l'environnement. <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/publications-etudes/publications/conception-paysage-suisse.html>
- Office fédéral de la statistique (OFS) (2024). *Statistique structurelle des entreprises STATENT*, état des données au 22.08.2024. Nouvelles données 2022.
- Organisation des Nations unies (ONU). (1992). *Convention sur la diversité biologique*. Rio de Janeiro : Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.
- Ozyavuz, M. (2012). *Landscape Planning*. IntechOpen. <https://www.intechopen.com/books/2406>
- Pascual, U., Balvanera, P., Anderson, C. B., Chaplin-Kramer, R., Christie, M., González-Jiménez, D., ... Zent, E. (2023). Diverse values of nature for sustainability. *Nature*, 620(7975), 813-823. <https://doi.org/10.1038/s41586-023-06406-9>
- Parlamentarische Verwaltungskontrollstelle. (2003). *Evaluation des Bundesinventars der Landschaften und Naturdenkmäler von Nationaler Bedeutung (BLN); Bericht der*

Parlamentarischen Verwaltungskontrollstelle Zuhanden der
Geschäftsprüfungskommission des Nationalrates. Berne, Suisse.

- Peet, R. (1977). The development of radical geography in the United States. *Progress in Human Geography*, 1(2), 240–263.
- Petite, M. (2013). Les montagnards face aux écolos. *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, Hors-Série. <https://doi.org/10.4000/rga.1864>
- Fonds national suisse (FNS) (2025). PNR 48 « Paysages et habitats de l'arc alpin ». Consulté le 16 décembre 2024, à l'adresse <https://www.snf.ch/fr/MTVX3MkCDUK6zQkO/page/pointrecherche/programmes-nationaux-de-recherche/undefined/fr/MTVX3MkCDUK6zQkO/page/pointrecherche/programmes-nationaux-de-recherche/pnr48-paysages-et-habitats-de-larc-alpin>
- Relph, E. C. (1976). *Place and Placelessness*. Pion.
- Reynard, E. (2023). Agricultural landscapes – tangible and intangible values of cultural landscapes. Dans Université de Porto, Faculté de Lettres (Éd.), *The Overarching Issues of the European Area, Moving towards efficient societies and sustainable ecosystems* (pp. 89-103). Porto. <https://doi.org/10.21747/978-989-9082-88-5/ovea7>
- Reynard, E., & Clivaz, M. (2020). *Lavaux, vignoble en terrasses—Étude de base pour la révision du plan de gestion* (Rapport scientifiques). Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité, Suisse.
- Reynard, E., Clivaz, M., Keller, R., & Backhaus, N. (2021). L'approche par les prestations paysagères, un cadre analytique et un outil de gestion des géopatrimoines à forte composante paysagère. *Geo-Regards*, 14, 35-53. <https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/217995/>
- Reynard, E., & Estoppey, E. (2021). The Lavaux World Heritage Terraced Vineyard. Dans E. Reynard (Éd.), *Landscapes and Landforms of Switzerland* (pp. 111-121). https://doi.org/10.1007/978-3-030-43203-4_8
- Reynard E., Pralong J.-P. (2004). *Paysages géomorphologiques, Compte-rendu du séminaire de 3ème cycle CUSO 2003*. Lausanne, Institut de Géographie. *Travaux et Recherches*, 27, 258 p.

- Rimbert, S. (1973). Approches des paysages. *L'Espace géographique*, 233-241. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1973.1405>
- Rives, F., Pesche, D., Méral, P. et Carrière, S. (2016). Les services écosystémiques : une notion discutée en écologie. Dans Méral, P. et Pesche, D. (dir.), *Les services écosystémiques Repenser les relations nature et société*. (pp. 53 -74). Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.pesch.2016.01.0053>.
- Rocheftort, R. (1974). La perception des paysages. *L'Espace géographique*, 3(3), 205-209. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1974.1483>
- Roger, A. (2017). *Court traité du paysage*. <https://doi.org/10.3917/gall.roger.2017.01>
- Ruffy, V. (1979). *Lavaux : Plan de protection-plan d'exception*. 34(3), 127-134.
- Sauer, C. O. (1925). The morphology of landscape. *University of California Publications in Geography*, 2(2), 19–54.
- Seguin, A.-L., & Sanguin, A.-L. (1981). La géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces. *Annales de Géographie*, 90(501), 560-587.
- Serrano, E., & Ruiz-Flaño, P. (2007). Geodiversity: a theoretical and applied concept. *Geographica Helvetica*, 62(3), 140-147.
- Suškevičs, M., Karner, K., Bethwell, C., Danzinger, F., Kay, S., Nishizawa, T., ... Schönhart, M. (2023). Stakeholder perceptions of agricultural landscape services, biodiversity, and drivers of change in four European case studies. *Ecosystem Services*, 64, 101563. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2023.101563>
- Tanadini, M., Schmidt, B. R., Meier, P., Pellet, J., & Perrin, N. (2012). Maintenance of biodiversity in vineyard-dominated landscapes : A case study on larval salamanders. *Animal Conservation*, 15(2), 136-141. <https://doi.org/10.1111/j.1469-1795.2011.00492.x>
- Tuan, Y. (1977). *Space and place: The perspective of experience*. University of Minnesota Press.

- Tudorie, C. A.-M., Vallés-Planells, M., Gielen, E., Arroyo, R., & Galiana, F. (2020). Towards a Greener University: Perceptions of Landscape Services in Campus Open Space. *Sustainability*, 12(15), Article 15. <https://doi.org/10.3390/su12156047>
- UNESCO. (s.d. a). *Lavaux, vignoble en terrasses*. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Consulté le 7 janvier 2025, à l'adresse <https://whc.unesco.org/fr/list/1243/>
- UNESCO. (s.d. b). *Paysages culturels*. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Consulté le 10 janvier 2025, à l'adresse <https://whc.unesco.org/fr/paysagesculturels/>
- Vallés-Planells, M., Galiana, F., & Van Eetvelde, V. (2014). A Classification of Landscape Services to Support Local Landscape Planning. *Ecology and Society*, 19(1). <https://www.jstor.org/stable/26269503>
- van Zanten, B. T., Verburg, P. H., Espinosa, M., Gomez-y-Paloma, S., Galimberti, G., Kantelhardt, J., ... Viaggi, D. (2014). European agricultural landscapes, common agricultural policy and ecosystem services : A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 34(2), 309-325. <https://doi.org/10.1007/s13593-013-0183-4>
- Volvey, A. (2016). Sur le terrain de l'émotion : Déconstruire la question émotionnelle en géographie pour reconstruire son horizon épistémologique. *Carnets de géographes*, 9, Article 9. <https://doi.org/10.4000/cdq.541>
- Wartmann, F. M., & Purves, R. S. (2018). Investigating sense of place as a cultural ecosystem service in different landscapes through the lens of language. *Landscape and Urban Planning*, 175, 169-183. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2018.03.021>
- Westerink, J., Opdam, P., van Rooij, S., & Steingröver, E. (2017). Landscape services as boundary concept in landscape governance : Building social capital in collaboration and adapting the landscape. *Land Use Policy*, 60, 408-418. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2016.11.006>
- Wilson, E. O. (1986). *Biophilia*. Harvard University Press.
- Zhang, H., Chen, B., Sun, Z., & Bao, Z. (2013). Landscape perception and recreation needs in urban green space in Fuyang, Hangzhou, China. *Urban Forestry & Urban Greening*, 12(1), 44-52. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2012.11.001>

9 Annexes

Annexe 1 : Questionnaire

Madame, Monsieur,

En tant qu'étudiante en master de géographie à l'université de Lausanne, je rédige actuellement mon mémoire, qui a pour objectif d'obtenir une meilleure compréhension de Lavaux et de sa perception par ses habitant-e-s. Ce questionnaire a été créé dans cet objectif, dont les résultats permettront une meilleure prise en compte des points de vue des habitant-e-s de Lavaux et de suggérer des recommandations de mesures de gestion de Lavaux à adopter. Le questionnaire cible les habitant-e-s de la commune de Bourg-en-Lavaux et prend environs 5 minutes à remplir. La participation à ce questionnaire est sur base volontaire. Il vous est également possible de stopper ce questionnaire à tout moment. La protection de vos données est garantie, les résultats étant anonymes, privés et stockés uniquement sur une base de données détenue par l'initiatrice de ce travail de mémoire.

Pour plus d'informations, vous avez également la possibilité de me contacter par mail sous l'adresse suivante : lorraine.hamon@unil.ch

En vous remerciant chaleureusement pour le temps que vous investirez dans ce questionnaire, veuillez recevoir, Madame, Monsieur mes meilleures salutations.

Avez-vous 18 ans et plus, et consentez-vous à remplir ce questionnaire ?

Vos données sont anonymes, et vous pouvez quitter ce questionnaire à tout moment.

- Oui
- Non En sélectionnant cette option, le formulaire vous enverra automatiquement à la fin.

Habitez-vous au sein de la commune Bourg-en-Lavaux ?

- Oui
- Non En sélectionnant cette option, le formulaire vous enverra automatiquement à la fin.

Partie 1 : Présentation des photos

Dans cette partie, veuillez répondre en quelques mots/phrases.

Photo 1 : Zone périurbaine

Photo 2 : Vieux bourg

Photo 3 : Zone viticole



Quel-s sentiment-s vous procurent ces photos ?

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Quelle photo préférez-vous, et pourquoi ?

Quelle photo représente le mieux Lavaux selon vous ?

- Photo 1
- Photo 2
- Photo 3

Pour quelle-s raison-s ?

Selon vous, quels sont les éléments typiques du paysage de Lavaux ?

- Terrasses viticoles
- Vue sur le lac et les montagnes
- Bourg historique
- Zones résidentielles
- Autre, veuillez spécifier :

Partie 2 : Evaluation des perceptions

Lavaux me procure :

Veillez sélectionner l'option/les options vous correspondant. Plusieurs réponses sont possibles.

- Un beau paysage
- Une vue sur le lac
- Une proximité avec la nature
- Un lieu de détente
- Un lieu de loisirs (randonnée, jogging, vélo...)
- Des possibilités de tourisme

- Un lieu d'interactions sociales
- Un lieu de vie
- Un lieu de travail
- Un patrimoine viticole
- Un patrimoine culturel (célébrations et traditions)
- Une proximité avec la famille et des proches
- Une bonne accessibilité aux transports publics
- Un prix de logement avantageux
- Une belle architecture
- Une source d'inspiration
- Un sentiment de liberté
- Un sentiment de sécurité
- Un lien spirituel avec Lavaux
- Aucune de ces options
- Autre, veuillez spécifier :

Selon vous, le paysage de Lavaux a-t-il évolué ces 20 dernières années ?

- Oui
- Non

Si oui, de quelle-s façon-s ?

Selon vous, est-il important de préserver le paysage de Lavaux ?

- Pas du tout important
- Peu important
- Sans avis
- Important
- Très important

Quelle évolution future souhaiteriez-vous concernant la préservation du paysage de Lavaux ?

Pensez-vous que les bienfaits procurés par le paysage de Lavaux sont suffisamment communiqués au public ?

La question fait référence aux bienfaits que vous procure Lavaux mentionnés dans une question précédente.

- Oui
- Non
- Pas d'avis

Quelle-s forme-s de communication recommanderiez-vous afin de mettre en avant les bienfaits du paysage de Lavaux ?

- Réseaux sociaux
- Newsletter
- Conférences
- Interventions dans les écoles
- Groupes de parole
- Colloques
- Autre, veuillez spécifier :

Partie 3 : Identification du profil

Dans cette partie, veuillez sélectionner la catégorie correspondante.

A quelle tranche d'âge correspondez-vous ?

- 18-24
- 25-64
- 65+

Quel est votre genre ?

- Femme
- Homme
- Autre/ Ne veut pas répondre

Quel est votre niveau d'études ou le diplôme le plus haut que vous ayez obtenu ?

- École obligatoire
- Degré secondaire II: professionnel (CFC ou AFP)
- Degré secondaire II: général (maturité ou formation de culture générale)
- Formation professionnelle supérieure
- Hautes écoles
- Autre :

Dans quel secteur d'activité travaillez-vous principalement ?

En cas de formation ou études en cours, veuillez indiquer le domaine pour lequel vous vous formez.

- Primaire (*Par exemple, sylviculture, agriculture, viticulture, pêche, mines*)
- Secondaire (*Par exemple, construction, fabrication, artisanat, production d'énergie*)
- Tertiaire (*Par exemple, commerce de détail, tourisme, banque, divertissement, informatique, services publics*)
- Quaternaire (*Par exemple, éducation, recherche et développement*)
- Parent au foyer
- Retraité-e
- Autre, veuillez spécifier :

Si vous avez sélectionné « Primaire », exercez-vous dans la viticulture ? :

- Oui
- Non

Si vous avez sélectionné « Tertiaire », exercez-vous dans le tourisme ? :

- Oui
- Non

Dans le cas où vous exercez une activité professionnelle, où celle-ci a-t-elle lieu ?

- Au sein de la commune Bourg-en-Lavaux
- Au sein des limites de Lavaux (Lavaux comprenant les communes de : Bourg-en-Lavaux, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier-Sur-Vevey, Jongny, Lutry, Puidoux, Rivaz, et St-Saphorin)
- Hors Lavaux
- N'exerce pas d'activité professionnelle

Depuis quand habitez-vous en Lavaux ?

Dans le cas où vous auriez habité une certaine période en dehors de Lavaux, veuillez additionner le temps complet (Exemple : de 2005 à 2015, et de 2020 à aujourd'hui = 10+4=14, correspondant à + de 10 ans).

- Depuis la naissance
- de 10 ans
- + de 10 ans

Dans quel type de zone habitez-vous ?

- Ville
- Bourg historique
- Zone périurbaine
- Autre, veuillez spécifier :

